




Cahiers **du** *ciéq*



Mémoires & démographie

Regards croisés au Sud et au Nord



Sous la direction de Richard Marcoux
en collaboration avec Jennifer Dion



AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

Cahiers **du** *ciéq*

Mémoires & démographie

Regards croisés au Sud et au Nord

Sous la direction de Richard Marcoux
en collaboration avec Jennifer Dion

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et du ministère de la Culture et des Communications du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre :

Mémoires et démographie : regards croisés au Sud et au Nord

(Cahiers du CIEQ)

Publ. en collab. avec les Éditions de l'IQRC et CIEQ.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7637-8993-4

1. Démographie - Francophonie. 2. Population - Histoire. 3. Démographie sociale. 4. Analyse démographique. 5. Indicateurs sociaux. 6. Mémoire - Aspect social.
I. Marcoux, Richard, 1960- . II. Dion, Jennifer, 1977- . III. Centre interuniversitaire d'études québécoises.

HB871.M45 2009

304.60917'541

C2009-942040-6

Cet ouvrage est une réalisation du Réseau de chercheurs de l'AUF « Dynamiques démographiques et sociétés » (Réseau DyDÉS, anciennement Réseau Démographie) et a reçu l'appui des organismes suivants :

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)

Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)

Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF)

Direction artistique

Émilie Lapierre Pintal

Conception graphique et mise en page

María-Isabel Sanchez-Toledo et Émilie Lapierre Pintal

Révision linguistique et correction d'épreuves

Anna Olivier, Athéna Rédaction

© Les Presses de l'Université Laval, 2009
Tous droits réservés. Imprimé au Canada.
Dépôt légal (Québec et Canada), 4^e trimestre 2009
ISBN 978-2-7637-8993-4



Table des matières

PRÉFACE

Patrimoine et mémoire démographiques : ce qu'en disent les premiers intéressés	1
Bogumil JEWSIEWICKI	

INTRODUCTION

Travail de mémoire et démographie	5
Richard MARCOUX	
<i>Déclaration de Québec sur la sauvegarde et la mise en valeur des recensements africains</i>	12

CHAPITRE 1

MÉMOIRES DÉMOGRAPHIQUES	15
REGARDS CRITIQUES ET SOURCES	

Mémoire démographique des événements historiques	17
Jacques VÉRON	

Aux origines de la deuxième transition démographique en Europe : une relecture des enquêtes fécondité-famille entre 1966 et 1972	33
Michel ORIS	

Production statistique et travail de mémoire au sein des réseaux internationaux de démographie (1850-1920)	45
Éric CHEVAUCHERIE, Valérie LAFLAMME	

L'observation démographique en Afrique	61
Leçons du passé, perspectives d'avenir, préservation et valorisation des opérations	
Francis GENDREAU, Françoise GUBRY	

<i>État des lieux des données du recensement scientifique de 1984 en République Démocratique du Congo</i>	98
Bernard Mumpasi LUTUTALA, Pascal KAPAGAMA IKANDO, Kishimba NGOY	

<i>Archivage numérique et cartographie des recensements de population égyptiens 1882-1996</i>	102
François MORICONI-ÉBRARD	
Comportements reproductifs à Madagascar en période pré-statistique	105
Quels apports des sources littéraires ?	
Bénédicte GASTINEAU, Clotilde BINET	
Projections de population en Belgique et en France depuis les années 1930	119
Confrontation à la réalité et identification des erreurs	
Amel BAHRI, Bruno SCHOUMAKER, François PELTIER	
<i>Présentation sur l'Initiative de démocratisation des données</i>	140
Michel B. SÉGUIN, Gaston QUIRION	
<i>L'Infrastructure de recherche sur le Canada au XX^e siècle : des outils pour renouveler l'histoire de la population</i>	144
Marc ST-HILAIRE	
<i>Bilan et perspectives de l'Initiative canadienne pour les statistiques sociales à la lumière de l'expérience du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS)</i>	148
Céline LE BOURDAIS, Jean POIRIER	
CHAPITRE 2	
FAMILLES & FÉCONDITÉS	153
Mémoire, appréciation de la vie et entourage familial	155
Valérie GOLAZ, Éva LELIÈVRE	
<i>Veuvage et remariage à Québec à la fin du XIX^e siècle : continuité ou changement ?</i>	168
Marie-Eve HARTON	
À travers l'évolution des structures familiales : un retour sur l'histoire récente de la péninsule indochinoise	174
Floriane DEMONT	
L'interaction population-foncier à travers le peuplement d'un village des hautes terres de Madagascar	187
Mustapha OMRANE	
Histoire de la nuptialité en Afrique	204
Peut-on comparer différentes opérations statistiques pour retracer les tendances longues de l'âge au mariage ?	
Véronique HERTRICH, Solène LARDOUX	
<i>Maternité pré-nuptiale en milieu rural sénégalais</i>	226
<i>Quelles conséquences pour les enfants ?</i>	
Agnès ADJAMAGBO, Valérie DELAUNAY, Nathalie MONDAIN	
<i>Écart d'âge entre conjoints : évolution et implications sur la fécondité en milieu urbain au Burkina Faso</i>	230
Banza BAYA, Abdoulaye MAÏGA	

CHAPITRE 3	
REPRÉSENTATIONS, RAPPORTS DE GENRE & INTERGÉNÉRATIONNELS	235
Comportements matrimoniaux au Sénégal à l'interface des traditions, de l'islam, de la colonisation et de la loi (XVIII^e-XX^e siècle)	237
Philippe ANTOINE	
<i>La natalité touarègue : des représentations coloniales aux réalités post-rébellion</i>	253
Sara RANDALL	
Les grands-parents : de l'oubli au piédestal	260
Catherine BONVALET, Éva LELIÈVRE	
L'entrée des jeunes dans la vie adulte à Dakar : un passage de plus en plus étalé dans le temps	271
Alioune DIAGNE	
<i>L'idéologie du mariage à travers trente ans de chansons populaires au Sénégal</i>	290
Fatou Binetou DIAL	
CHAPITRE 4	
MIGRATIONS & ENJEUX IDENTITAIRES	295
L'immigration de main-d'œuvre étrangère dans les bassins industriels de Belgique, de 1900 à 1939⁷	29
Un regard neuf grâce à une source de données méconnue : les registres des étrangers	
Thierry EGGERICKX, Jean-Paul SANDERSON	
Les républicains espagnols dans les camps en Algérie (1939-1941)	317
Prélude à la fin de l'immigration européenne en Afrique du Nord	
Kamel KATEB	
Les migrations de cadres du nord vers le sud du Viêt-Nam après la réunification de 1976	332
Xavier OUDIN, Danièle BÉLANGER	
<i>Regard historique sur la quantification de la migration de refuge et application au cas du Tchad</i>	344
Danièle LALIBERTÉ	

CHAPITRE 5

MORTALITÉ & SANTÉ**À TRAVERS LE TEMPS****349****La mortalité maternelle en Belgique au XIX^e siècle**

351

Aux origines de la médicalisation de l'accouchement

Godelieve MASUY-STROOBANT

La discontinuité des soins obstétricaux en Afrique subsaharienne

366

Les fondements historiques du phénomène

Gervais BENINGUISSE, Béatrice NIKIËMA, Slim HADDAD, Pierre FOURNIER

Histoires contrastées : l'évolution de la mortalité des enfants en Afrique (1950 à 2000)

386

Patrice VIMARD, Mohamed CHERKAOUI

Vieillir en Suisse, 1900-2000

392

La lutte contre la mort et ses conséquences individuelles et sociétales

Philippe WANNER, Yannic FORNEY

Interpréter les évolutions récentes de la mortalité en ex-URSS à la lumière des tendances longues et de l'expérience de l'Europe centrale

407

France MESLÉ, Jacques VALLIN

PRÉFACE

PATRIMOINE ET MÉMOIRE DÉMOGRAPHIQUES : CE QU'EN DISENT LES PREMIERS INTÉRESSÉS

Bogumil JEWSIEWICKI¹

Imposteur au colloque, voici que je reviens en cette même qualité pour l'ouvrage dont il est issu : ne devrais-je pas en avoir honte ? Oui, si j'étais de ceux qui font de la démographie une science exacte uniquement dévouée à colliger et à organiser des données en séries parlant d'elles-mêmes. Non, puisque je crois que la démographie est une science sociale, consacrée à l'interprétation des traces des comportements démographiques des collectivités humaines, sans aucun doute et nécessairement organisées en séries statistiques, mais pas uniquement.

Je partage la conviction de Richard Marcoux sur l'utilité d'y injecter un peu de patrimoine et de mémoire. Les collectivités humaines, tout autant que les démographes, partagent et transmettent des patrimoines, patrimoines de comportements et de savoirs, les deux divergeant parfois. Les patrimoines peuvent organiser les comportements individuels et leur donner sens, mais peuvent également être modifiés et contestés, cette contestation portant aussi bien sur le contenu de ce que les gens font et la manière dont ils le font que sur ce que les démographes produisent comme savoir à ce propos. S'il y a un patrimoine d'un agir et d'un savoir, il y a nécessairement un travail de mémoire, c'est-à-dire un effort individuel et collectif de représentation de ce patrimoine ou de ses éléments afin de les rendre contemporains², et à ce titre pertinents pour ceux qui s'en réclament ou qui s'y opposent.

Voici un exemple, apparemment sans aucun lien avec le savoir élaboré par les démographes, apparemment

anecdotique pour les comportements démographiques des Congolais dans les années 1990. Et pourtant ! Regardons attentivement ce tableau peint en 1991 à Kinshasa par Wayis en le replaçant dans son contexte communicationnel de culture urbaine de l'oralité postscripturale³, culture où l'échange dialogique a pour but de stimuler d'autres échanges grâce auxquels l'information circule et vit. Dans cette culture, la peinture urbaine est une modalité postphotographique⁴ de représentation, au sens de rendre présent, dans le salon d'une maison, dans un bar, etc., un fait, un événement, une personne. Cette présence, ou plutôt cette re-présentation, donc une présence à nouveau, suscite l'échange oral, le plus souvent sous forme d'histoires qui s'y rattachent. La scène peinte par Wayis pourrait être facilement réduite à une perverse manifestation de l'afro-pessimisme version locale : une famille africaine réduite à la misère. Pourtant, si les peintres la peignent, comme ils peignaient des *Mami Wata* (sirènes), des

1. Bogumil Jewsiewicki-Koss est professeur au département d'histoire de l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en Histoire Comparée de la Mémoire. Parmi les nombreuses distinctions reçues, notons un doctorat *honoris causa* de l'Université de Bucarest en 2006, le *Distinguished Africanist Award* de l'African Studies Association (États-Unis) la même année et le *Distinguished Service Life Award* de la Canadian Association of African Studies en 2007. Bogumil.Koss@hst.ulaval.ca

2. Vincent Descombes (2000), « Qu'est-ce qu'être contemporain ? », dans Jean Bazin (coord.), *Actualités du contemporain*, Paris, Seuil, coll. « Le genre humain », n° 35.

3. Bogumil Jewsiewicki (2008), « Residing in Kinshasa: Between colonial modernization and globalization », *Research in African Literatures*, 39 (4) : 105-119.

4. Bogumil Jewsiewicki (1998) « Pathologie de la violence et discipline de l'ordre politique », *Cahiers d'études africaines*, n° 150-152 : 215-226.

Lumumba ou autres, et si les gens en achètent pour en accrocher au mur de leur salon, ce n'est sûrement pas par désir masochiste de retourner le fer dans la plaie. La banalité de la scène est importante, mais à un autre niveau, j'ose écrire au niveau du savoir démographique, au niveau du débat sur le patrimoine des comportements démographiques.

Au premier niveau de lecture, l'homme exige que son épouse accouche de jumeaux alors que ses cinq enfants sont affamés et en loques, alors qu'il n'apporte à la maison aucune nourriture, ne remplit aucune de ses fonctions de chef de famille urbaine. Le miséreux est dans l'ancien régime démographique : j'oserais dire qu'il l'incarne. Tandis que la femme, la seule à être décemment vêtue, demeure silencieuse, les yeux fermés. Elle est déjà dans un autre régime démographique et dans une autre structure sociale, celle des familles dont la survie est assurée par la « débrouille » des mères qui sont chefs de famille de facto, même si elles préservent encore l'apparence de l'autorité paternelle (notons que l'homme seul n'est pas pieds nus, dans la « modernité » c'est un signe de statut). Ce sont aussi les femmes qui s'organisent pour espacer, pour limiter les naissances, et elles qui en débattent, surtout dans diverses églises où elles gagnent de plus en plus le droit à la parole. Un second niveau de lecture est possible, même si probablement il n'était que potentialité peu apparente en 1991. Aucun des cinq enfants ne porte d'uniforme scolaire, signe que le père est incapable de les envoyer à l'école. La fille debout, vêtue de drap déchiré au lieu de pagne, mendie de la nourriture. Le garçon le plus à l'écart est le seul parmi les cinq décemment habillé, même s'il est pieds nus comme les autres. Il est peut-être déjà dans la rue, enfant de la rue préférant se nourrir de ce qu'il trouve ou vole, sans devoir le partager le soir avec le père incapable. La fille debout, elle, est peut-être sur le point d'obéir à des suggestions familiales : on lui cite si souvent des cas de filles qui se débrouillent, trouvent un homme qui paie... Lequel des trois serait l'enfant sorcier, probablement le plus faible s'il ne meure pas avant ?

La succession des conflits et guerres civiles a accéléré le rythme de changement. Une décennie plus tard, un autre peintre, Bwalya, et dans une autre ville, Lubumbashi, pose crûment le problème d'un régime social et démographique structuré par le recours illimité à la violence dans lequel donner la mort est un travail⁵, le viol un moyen banal d'accès aux femmes, celles-ci

étant contraintes à donner la vie puis seules à assurer la survie des enfants qui sont issus de cette violence. Le peintre dramatise le « Rêve d'un adolescent » et j'en dramatise la lecture. Le débat courant nourrit la discussion récurrente sur l'impossible contrôle de la sexualité des jeunes, puisque d'une part les pères ne leur assurent rien et d'autre part leur mariage tant coutumier que civil est impossible faute de dot, faute de logement où s'installer avec la femme, faute d'emploi. Enfants nés de filles mères abandonnées par les pères biologiques, qu'ils vivent dans la famille de la mère ou qu'ils soient abandonnés (on dit déposés) dans la famille du père, s'ils survivent, ils partiront dans la rue ou y seront poussés, puisque déclarés sorciers. Les garçons rêveront d'un kalachnikov, les filles s'offriront au plus offrant. Image apocalyptique, où la société entière a disparu. Lorsqu'au Katanga minier une ONG parvient à faire fermer une mine artisanale où les galeries s'écroulent, ce sont les parents qui ramènent les enfants à la mine, en suppliant qu'ils puissent reprendre le travail : mieux vaut risquer leur vie avec l'espoir qu'ils gagnent de quoi manger et faire manger la famille que de les voir mourir de faim et mourir avec eux, avant eux. Il n'est pas surprenant que ces enfants partent dans la rue, manger seuls ce qu'ils « gagnent » éventuellement, pas surprenant qu'ils rêvent de ce kalachnikov.

Où est alors la mémoire ? Contrairement à sa fonction usuelle de lien entre les générations, elle est coupure radicale. La mémoire des pères agace : celle d'une « modernité », de vie prévisible, d'école gratuite, d'emploi permettant à l'homme d'être à la hauteur des attentes sociales, d'assurer à son lignage la richesse en personnes. Les pères auraient mangé l'Indépendance, la « modernité » dont ils alors ont pris la charge, sans rien en laisser à leurs fils.

À Richard Marcoux revient ainsi de plein droit le mérite d'introduire, dans une discipline si fière de son statut de science exacte reposant sur des données chiffrées, à la fois le patrimoine démographique, au double sens de patrimoine des comportements et des savoirs, et la mémoire. Comment ébranler la rassurante illusion de scientificité, si ce n'est en s'appuyant sur la mémoire, en l'inscrivant dans le patrimoine d'une démographie plus proche des sciences sociales que des manipulations statistiques, celle de Joël Gregory, de Victor Piché, de Dennis Cordell ?

5. Dennis Cordell et Joel Gregory (dir.) (1987), *African Population and Capitalism*, Boulder, Westview Press.



Wayis, Kinshasa, 1991 ; collection Bogumil Jewsiewicki.



Bwalya, Lubumbashi, 2000 ; cpllection Bogumil Jewsiewicki.

INTRODUCTION

TRAVAIL DE MÉMOIRE ET DÉMOGRAPHIE

Richard MARCOUX ¹

Ni ti y djoudjon don, y la ban ko bè guèleya

*(Proverbe bambara qui signifie: si tu ne sais d'où tu viens,
tu ne peux sûrement pas savoir où aller).*

La mémoire est une faculté qui oublie

(Adage bien connu dans la francophonie... et qu'on oublie!)

Au cours des dernières décennies, la démographie, comme la plupart des autres disciplines scientifiques, a connu des avancées considérables et ce, en s'appuyant notamment sur d'importantes innovations méthodologiques et technologiques. Soulignons d'abord qu'il est devenu de plus en plus facile d'obtenir et de traiter des informations statistiques et démographiques récentes. Par exemple, la Division de la population des Nations Unies met à la disposition des chercheurs et autres utilisateurs les données issues des différentes mises à jour de ses projections de population; rien de plus simple que de télécharger les informations des derniers exercices prospectifs des Nations Unies. Plusieurs institutions nationales du Nord, comme Statistique Canada, donnent également accès aux résultats des enquêtes et recensements récents, voire même à des échantillons de données brutes et ce, deux ou trois années après le déroulement de l'opération de collecte. L'important programme intitulé Initiative de démocratisation des données (IDD ou dans son intitulé anglais *Data Liberation Initiative*), qui fait l'objet d'une contribution dans le présent ouvrage, a en quelque sorte révolutionné les pratiques concernant l'accès et l'exploitation des opérations de collecte d'information de Statistique Canada (Moon, 2000).

Pour les pays du Sud, Macro International, chef de file du vaste programme mondial d'enquêtes démographiques et de santé (EDS), a mis en place un moteur de recherche et plusieurs outils qui permettent d'avoir accès aux données de nombreuses opérations de collecte menées en Amérique latine, en Asie et bien sûr, en Afrique. Comme plusieurs auteurs l'ont souligné, notamment dans cet ouvrage, la notoriété du programme EDS tient en grande partie à sa politique de diffusion rapide des résultats des analyses, et surtout à la mise à disposition des bases de données à l'ensemble de la communauté des chercheurs.

Par ailleurs, la démocratisation de l'accès à des équipements informatiques plus puissants et sophistiqués a également largement contribué à faciliter le traitement des données, qui constitue une partie importante du travail des démographes. Nos petits ordinateurs portables, plus légers que jamais mais également de plus en plus puissants, nous permettent maintenant d'analyser des bases contenant des données sur plus de 15 à 30 millions d'individus, soit l'équivalent de la totalité des données de recensement de la population pour plusieurs pays. Ceci était impossible à la fin du siècle passé, il y a moins de 10 ans!

1. Université Laval, Québec, Canada: richard.marcoux@soc.ulaval.ca

Malgré ces progrès, il importe toutefois de relever deux effets pervers de ces avancées principalement technologiques. D'une part, on observe une sorte de course effrénée pour l'obtention de nouvelles données et pour l'accès aux informations les plus récentes. La demande pour les indicateurs à jour est en effet très élevée et la recherche de l'information nécessaire à leur construction se fait bien souvent au détriment d'une réelle réflexion sur les processus sociaux et démographiques sur lesquels, pourtant, reposent ces indicateurs. Il en découle bien souvent une sous-exploitation des bases de données plus anciennes, ce qui conduit du coup à un appauvrissement de notre compréhension des processus démographiques qui, pour la plupart, se font sur le moyen terme, voire même le long terme.

Le second élément pouvant être considéré comme un effet pervers est l'écart qui semble se creuser en matière d'accès à l'information démographique entre les chercheurs du Sud et ceux du Nord, plus particulièrement à l'intérieur de l'espace francophone. Les chercheurs du Québec, de Belgique, de France et de Suisse par exemple, ont maintenant largement accès à des données chronologiques variées sur leur pays, ce qui, malgré les changements de définitions et de concepts, permet de dégager un certain nombre de tendances. D'importantes collaborations scientifiques entre démographes, historiens, archivistes et administrateurs de la statistique se sont révélées très enrichissantes en permettant l'exploitation nouvelle d'enquêtes et de recensements anciens. Nombre de ces initiatives en cours semblent même avoir permis de remettre en question certains mythes et certaines idées reçues sur le passé démographique des populations de ces pays. Parallèlement et *a contrario*, dans les pays du Sud et en Afrique francophone notamment, il devient souvent difficile de retrouver les traces des recensements, de l'état civil ou même des enquêtes qui ont précédé une opération de collecte récente. Cela a pour effet de limiter les capacités des scientifiques à bien circonscrire et comprendre les transformations démographiques qu'ils se proposent d'étudier.

Le présent ouvrage s'appuie sur certaines des contributions des chercheurs qui ont participé aux 7^{es} Journées scientifiques du réseau de chercheurs de l'AUF Dynamiques démographiques et sociétés (Réseau Dydés, anciennement nommé Réseau Démographie). Avec pour thème « Mémoires et démographie: regards croisés au Sud et au Nord », l'objectif de cette rencontre internationale était de créer un espace de réflexion et d'échange afin d'initier ce que l'on nous avons nommé

*un travail de mémoire dans le champ de la démographie*². Les participants à cette conférence internationale ont ainsi revisité les différentes sources de données du passé et ce, de façon à mieux répondre aux questions suscitées par les nouvelles problématiques qui émergent dans le champ de la démographie. En puisant dans ce que nous avons nommé le patrimoine démographique, les chercheurs réunis à Québec lors de ces Journées scientifiques ont offert des lectures différentes et plurielles des transformations sociales et démographiques à travers le monde, tout en contribuant à mieux éclairer les grands enjeux contemporains.

Le patrimoine démographique³

Qu'entendons-nous au juste par « patrimoine démographique »? La plupart des dictionnaires définissent le terme « patrimoine » peu ou prou de la façon suivante: « Ensemble des biens hérités de ses ascendants »; « ensemble des biens, des réalisations transmis collectivement par les ancêtres »; « héritage commun d'une collectivité ». Le mot « démographie » provient quant à lui du grec *graphè*, l'« action de décrire », et *demós*, qui signifie « peuple », « population ». Le patrimoine démographique correspond ainsi à l'ensemble des sources qui permettent – ou qui ont permis par le passé – de décrire les populations. Ces sources démographiques s'avèrent souvent les seules traces écrites permettant de rendre compte de nombreuses caractéristiques sociales et économiques sur les personnes, considérées individuellement, qui forment la population d'un territoire donné. L'ensemble de ces données compose la mémoire démographique des individus qui forment une collectivité, et possède à ce titre une forte valeur patrimoniale.

2. L'expression « devoir de mémoire » renvoie encore trop souvent à une sorte de sacralisation de la mémoire. Cette expression a donné lieu à bien des récupérations politiques, qui ont même pu conduire à rendre suspect le travail critique du scientifique. Sans nier le rôle important de ces débats au sein des sociétés, nous préférons ici utiliser l'expression « travail de mémoire », qui nous paraît plus conforme à la démarche des chercheurs.

3. Cette section reprend de nombreux éléments d'une communication intitulée « Le patrimoine démographique, "de Limoilou à Tombouctou" », dont le contenu a été publié dans l'ouvrage collectif *Regards croisés sur le patrimoine*, sous la direction de Charles Moumouni, Claude Dubé et Harlan Koff, Presses de l'Université Laval, Québec, 2009, p. 135-150.

Bien qu'elles puissent prendre plusieurs formes, les sources démographiques relèvent habituellement de trois grands types :

- 1) les registres et fichiers administratifs (états civils, registres paroissiaux, etc.)
- 2) les recensements de la population
- 3) les enquêtes.

Seuls les registres et les recensements constituent des recueils de données exhaustifs : ils portent sur l'ensemble de la population tout en étant nominatifs, puisqu'ils mentionnent les noms et prénoms de chaque personne au sein de cette population. Au contraire, les enquêtes portent sur des échantillons parfois très réduits. La représentativité statistique d'une enquête sera habituellement établie à partir des données du recensement (base de sondage) pour pouvoir délivrer des résultats dits « statistiquement significatifs » et ce, même si elles reposent sur des échantillons représentant souvent moins de 1 % de la population. Le fait que les enquêtes ne soient pas exhaustives réduit d'autant leur caractère patrimonial, en comparaison avec l'ensemble des sources démographiques. Pour leur part, les registres d'état civil sont habituellement très spécialisés et couvrent en détail un seul thème (les naissances, les mariages, les décès, etc.). Ils peuvent être croisés avec d'autres sources d'informations et ce, à des fins d'analyse plus poussée.

Malgré les critiques dont ils font l'objet, les recensements de population représentent souvent les seules sources d'information de qualité couvrant l'ensemble d'une population. Les registres d'état civil sont habituellement d'inégale qualité selon les sous-populations d'un pays. Dans plusieurs régions du monde, l'état civil présente des lacunes le rendant inutilisable à d'autres fins que l'administration. C'est notamment le cas de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (Dackam, 2003). Dans les années 1970, une étude des Nations Unies a estimé que les taux de couverture des populations à l'aide de l'état civil atteignaient 99 % en Europe et en Amérique du Nord, alors qu'ils atteignaient à peine 26 % en Afrique (Laboratories for Population Statistics, 1976). Les informations disponibles pour la période plus récente suggèrent que la couverture de l'état civil s'est peu améliorée en Afrique au cours des 30 dernières années. Le patrimoine démographique africain inscrit dans les recensements de population constitue ainsi la source d'information la plus complète, mais il s'agit toutefois d'un patrimoine menacé, comme nous le verrons. Mais qu'en est-il, d'abord, de ce patrimoine au Québec ?

Le Québec et son patrimoine démographique : une expérience en partage

Le Québec est souvent qualifié de paradis des généalogistes. L'accès facilité pour les citoyens à des informations détaillées permet à de nombreuses personnes d'origine canadienne-française de retrouver leurs ancêtres sur plus de douze générations (Caron, 2002). Le potentiel des sources conservées dans les paroisses québécoises depuis le début de la colonisation française va toutefois bien au-delà de la simple reconstitution des ascendances familiales. En jumelant les informations issues des registres paroissiaux sur les mariages, les baptêmes et les sépultures, on a pu reconstituer les régimes démographiques des populations québécoises à des époques antérieures (Charbonneau *et al.*, 1987 ; Vézina *et al.*, 2005).

Néanmoins, les lacunes que présentent les registres amènent aujourd'hui de plus en plus de chercheurs et d'amateurs de généalogies à tenter de combler ces déficits d'information en recourant aux recensements (Marcoux *et al.*, 2003). En effet, les informations apportées par les registres sont de qualité inégale selon les groupes religieux au sein de la population québécoise. Par exemple, l'histoire démographique des franco-catholiques du Québec est nettement mieux documentée que celle des autres groupes ethno-religieux. Un des effets pervers d'une telle inégalité de couverture est donc de laisser dans l'ombre l'histoire des populations de nombreuses communautés qui ont contribué à bâtir le Québec. Qui plus est, les données des registres présentent de nombreuses carences en ce qui a trait aux informations relatives à l'activité et au travail des individus ; elles restent souvent muettes sur les niveaux d'éducation, les pratiques linguistiques, l'origine ethnique, etc., autant de caractéristiques qui nous sont utiles pour bien comprendre les transformations qu'ont connues les populations.

Le Canada a non seulement l'une des plus longues traditions dans la mise en œuvre des recensements, mais qui plus est, il est l'un des rares États à avoir pu conserver intactes ces informations précieuses sur une longue période. Selon l'article 8 de la *Loi constitutionnelle* qui créa le Canada en 1867 (originellement appelée *Acte de l'Amérique du Nord britannique*), un recensement devait être tenu tous les dix ans dès 1871. À partir de 1951, la fréquence des recensements canadiens est devenue quinquennale. En vertu de l'article 17 de la *Loi sur la statistique*, qui vise à protéger la confidentialité des informations personnelles collectées, ces données ne sont rendues publiques qu'après 92 ans :

le recensement de 1901 n'est devenu public qu'en 1993, et celui de 1911 en 2003⁴. L'ensemble des questionnaires complétés à la main par les agents recenseurs (depuis 1871 pour le Canada et 1851 pour le Québec) a été sauvegardé aux archives nationales du Canada. Conserver de tels documents en format papier pose des défis importants tels que le maintien de l'état physique des dossiers ou les limites des espaces d'entreposage. Pour permettre une meilleure conservation, ces questionnaires ont donc été transposés sur microfilm dans les années 1950 (les documents papier ont été détruits). Il y a quelques années, ces microfilms ont été remplacés à leur tour par des fichiers numérisés (images). Le Canada et le Québec ont ainsi réussi à sauvegarder un important patrimoine démographique qui offre des informations très détaillées sur les individus et les familles sur plus de 150 ans.

Si les informations sur microfilm n'intéressaient au départ qu'un nombre restreint de spécialistes (historiens, démographes et autres chercheurs), leur démocratisation grâce au développement des nouvelles technologies de l'information a suscité plusieurs initiatives. L'un des plus importants chantiers actuels consiste à donner accès au public à l'ensemble des informations nominatives des recensements passés sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada⁵. Grâce au fureteur développé par le Centre canadien de généalogie, les usagers peuvent consulter les documents manuscrits relatifs à chacune des 5 millions et 7,2 millions de personnes recensées au Canada respectivement en 1901 et 1911.

Au-delà du cercle des généalogistes amateurs et professionnels, la communauté scientifique québécoise et canadienne s'est largement mobilisée pour exploiter ces données. On pense notamment au projet pionnier *Canadian Families Project*, étudiant les familles canadiennes à partir du recensement de 1901, qui a conduit par la suite au vaste programme *Infrastructure*

de recherche sur le Canada au XX^e siècle (IRCS). Ce programme de recherche, sous la direction du professeur Chad Gaffield (Université d'Ottawa), a pour objectif l'étude des changements sociaux, économiques, culturels et politiques au Canada en s'appuyant notamment sur la constitution de bases de données couvrant la période 1911-1951, créées à partir des fiches nominatives des recensements⁶. On pense également aux travaux de la professeure Lisa Dillon du *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH) de l'Université de Montréal, qui permettront sous peu de jumeler les données des recensements avec celles des registres paroissiaux. Nous avons nous-mêmes engagé en 1997, avec notre collègue, le géographe Marc St-Hilaire, une recherche sur la population de la ville de Québec. Nous avons ainsi constitué une base de données locale comptant des informations extrêmement détaillées et géoréférencées sur près d'un demi-million de personnes qui ont vécu à Québec de 1851 à 1911 et ce, en s'appuyant sur les données des sept premiers recensements de la ville (voir Marcoux *et al.*, 2003; Marcoux et St-Hilaire, 2003; St-Hilaire et Marcoux, 2001 et 2004). Ces données, exploitées aujourd'hui à l'intérieur du programme de recherche *Population et histoire sociale de la ville de Québec*, offrent un regard nouveau sur cette ville qui fêtait ses 400 ans en 2008: comment s'y sont transformés les modes de résidence, la mortalité, l'éducation et le travail des enfants, le mariage et l'aire de recrutement des conjoints, le veuvage et le remariage, la fécondité et la famille, etc.

Mémoires et démographie présente de nombreuses contributions, reposant sur l'exploitation de ce patrimoine démographique du Québec mais également sur celui d'autres pays francophones du Nord (Belgique, France et Suisse). Mais qu'en est-il des pays du Sud et plus particulièrement ceux du continent africain, qui regroupe plus de la moitié des populations de l'espace francophone (Marcoux, 2008)?

4. Cette période varie d'un pays à l'autre, selon les lois réglementant les statistiques nationales: les États-Unis rendent leurs recensements publics après 72 ans, la Grande-Bretagne le fait après 100 ans et le Mali après 60 ans.

5. À l'adresse suivante: <http://www.collectionscanada.gc.ca>. Le site Web de Statistique Canada offre lui aussi de nombreux renseignements sur l'accès à l'information issue des recensements tout en présentant des témoignages du public sur les recherches généalogiques.

6. Ces bases de données seront éventuellement reliées à celles qui couvrent déjà les périodes 1871-1901 et 1961-2001 (IRCS, 2008).

Les données démographiques en Afrique : les enjeux d'un patrimoine menacé

Nous connaissons nettement mieux les populations africaines qu'auparavant grâce aux nombreuses opérations de collecte de données menées avec l'aide de la communauté internationale. Devant l'absence d'information de base sur les populations dans la vaste majorité des pays nouvellement indépendants d'Afrique subsaharienne, le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) a mis sur pied à la fin des années 1960 le *Programme africain de recensement* (PAR), permettant ainsi à plus d'une vingtaine de pays du continent de réaliser leur premier recensement (Graft-Johnson, 1988). Pour des raisons d'instabilité politique, certains pays, comme la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) ou le Tchad, ont dû attendre les années 1980 ou 1990 avant de pouvoir mener un premier recensement de la population. D'autres pays, qui ont profité du PAR dans les années 1970, cumulent maintenant plusieurs recensements : c'est le cas du Burkina Faso qui réalisait en décembre 2006 son 4^e recensement, alors que le Mali faisait de même en avril 2009.

Par ailleurs, il importe de préciser que ces recensements ne servent pas uniquement à fournir le nombre et la répartition des individus sur un territoire donné. En effet, les questionnaires de recensement habituellement utilisés en Afrique (et ailleurs) comprennent des questions permettant de fournir plus d'une cinquantaine de caractéristiques pour chacun des individus recensés : lien de parenté, âge, sexe, langue maternelle et d'usage, niveau d'alphabétisation et fréquentation scolaire, secteur d'activité économique, statut en emploi, etc. Si l'on ajoute à ces recensements les nombreuses enquêtes financées par d'autres programmes des Nations Unies (UNICEF, UNESCO, PNUD, etc.), par la Banque Mondiale ou d'autres agences internationales, on peut affirmer que l'Afrique subsaharienne est sortie, au cours des quatre dernières décennies, de la situation d'extrême pauvreté en matière d'information sociodémographique qu'elle connaissait auparavant (Van de Walle, 2006 ; Marcoux, Zuberi et Bangha, 2005).

Toutefois, comme nous l'avons mentionné plus tôt, le problème est que ce développement rapide de nos connaissances sur la démographie africaine n'a pas été accompagné d'un réel souci de sauvegarder les informations collectées. Les technologies informatiques de stockage de l'information ont évolué à une vitesse telle que, bien souvent, aucune mesure n'ayant été prise afin

de transférer les informations sur de nouveaux supports, les données de recensements précédents ont été perdues en totalité – soit que les supports sur lesquels elles étaient conservées soient devenus désuets, soit qu'ils aient tout simplement disparu, comme l'illustrent plusieurs contributions de cet ouvrage.

L'ère du numérique pose en effet de nouveaux problèmes, dus à l'évolution très rapide des technologies et éventuellement aux conditions de stockage. Les grosses bandes magnétiques des années 1970, qui devaient être recyclées tous les dix ans, ont laissé la place à des supports de stockage (boîtes Bernouilli et autres) qui ont disparu à leur tour, de même que leurs supports de lecture. La conséquence en est que des analyses diachroniques fines, qui nécessiteraient de pouvoir à nouveau exploiter ces informations, sont devenues impossibles.

Le danger de disparition complète qui guette de nombreux recensements africains doit également être examiné eu égard aux investissements financiers qu'ils ont nécessités. Les recensements de population s'imposent certes comme des opérations de collecte nécessaires pour tous les États, mais qui sont très coûteuses. On a pu en estimer les coûts à près d'un milliard de dollars pour la décennie 1990 en Afrique subsaharienne. Le budget affecté à un recensement de population dans un pays africain prend une part très importante du budget global, restreint, de la plupart des ministères responsables de la planification⁷. La communauté internationale est d'ailleurs largement sollicitée dans ces opérations. Le Canada a ainsi puisé près de 15 millions de dollars dans ses budgets d'aide publique au développement afin de financer les activités liées aux recensements africains au cours des années 1980-1990⁸. Il est tout à fait inconcevable que des investissements de cet ordre ne soient pas mieux protégés.

Quelques initiatives récentes permettent malgré tout d'envisager la préservation des recensements relativement récents et futurs avec plus d'optimisme. Le programme *Integrated Management Information*

7. À titre indicatif, les coûts des derniers recensements du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de Madagascar ont été estimés respectivement à 9 millions, 10 millions et 12 millions de dollars US (Dackam, 2001 : 4).

8. L'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) a ainsi appuyé financièrement les opérations de collecte ou d'analyse des recensements de plusieurs pays, dont le Cameroun (1987), la Côte d'Ivoire (1988), l'Érythrée (2000), le Kenya (1989), le Mali (1987, 1998 et 2009), le Niger (1988), le Rwanda (1991), le Sénégal (1988 et 2002) et la Zambie (2000).

System (IMIS) mis en place par le Fonds des Nations Unies pour la population devrait permettre d'éviter de renouveler les erreurs passées en faisant en sorte que les recensements des années 2000 soient mieux conservés. Concernant les recensements des années 1990, soulignons l'apport du programme *Integrated Public Use Microdata Series – International* (IPUMS) de l'Université du Minnesota : il rend accessibles des échantillons issus des bases de données des recensements de près d'une trentaine de pays du monde, dont quatre d'Afrique. Dans le même sens, le projet *African Census Analysis Project* (ACAP) de l'Université de Pennsylvanie a permis de sauvegarder des bases de données de plus d'une cinquantaine de recensements dans 26 pays africains.

Malgré ces initiatives, il demeure que les pays d'Afrique francophone apparaissent nettement moins bien couverts par ces actions de sauvegarde. Cette situation n'est pas nouvelle, et nous l'avons déjà souligné par le passé (Marcoux, 1990; Gervais et Marcoux, 1993; voir aussi : Tabutin, 1984; Locoh, 1987; Gendreau, 1987). Par exemple, sur plus d'une cinquantaine de recensements sauvegardés par le projet ACAP, seulement une douzaine ont été réalisés dans des pays francophones d'Afrique. Le Rwanda est actuellement le seul pays de cet ensemble à avoir été ciblé par le programme IPUMS. Pourtant, nous savons pertinemment que dans un contexte où l'état civil est déficient, les recensements représentent les sources les plus fiables d'information.

Seul un recensement de la population est en mesure de livrer des données précises et fiables et de l'information sur ladite population à chaque échelon géographique des pays africains. Des méthodes alternatives ne sont pas praticables, et aucune autre source n'est disponible actuellement en Afrique subsaharienne, et ne le sera dans un avenir proche. (Dackam, 2003 : 96, traduction libre)

Si on ne peut envisager dans un futur proche d'autres options que le recensement pour collecter des données complètes sur les populations africaines, les recensements passés représentent à coup sûr un patrimoine démographique important. Or, ce patrimoine est actuellement menacé de disparition : il ne reste souvent des recensements africains des décennies 1970 et 1980 que de rares publications très sommaires ; les bases de données sur support numérique ont souvent complètement disparu, rendant impossible à l'heure actuelle toute nouvelle exploitation de ces informations. Comme le Canada, certains pays africains ont toutefois inclus dans leur législation l'obligation de conserver les questionnaires manuscrits des premiers

recensements dans les archives officielles. Cependant, ces toutes dernières traces manuscrites et exhaustives de la vie des populations de certains pays durant les années 1970 et 1980 sont souvent dégradées, les conditions de conservation matérielle étant difficiles. C'est pour cette raison que la centaine de chercheurs qui participaient aux 7^{es} Journées scientifiques, ont signé la *Déclaration de Québec concernant la sauvegarde et la mise en valeur des recensements africains* (VOIR PAGES 12 ET 13).

Cet ouvrage réunit en somme les contributions de près d'une cinquantaine d'auteurs dont les travaux portent sur les dynamiques démographiques et qui ont choisi ici d'en privilégier la dimension historique. Selon les régions et les phénomènes, la temporalité varie, et la période étudiée peut être relativement courte. L'ampleur de la profondeur historique oscille entre quelques années (depuis les indépendances par exemple pour certains pays africains) et trente ou quarante ans pour les pays de l'Est européen, pour aller jusqu'à plus de 50 ou 100 ans pour la Belgique ou le Québec. Regroupés sous cinq thèmes (regards critiques, familles et fécondités, rapports de genre et intergénérationnels, migrations, mortalité et santé), les textes réunis ici couvrent un espace géographique extrêmement large, avec toutefois une forte concentration autour des trois principaux pôles de l'espace francophone : d'abord, l'Europe (France, Belgique et Suisse), ensuite l'espace Canada-Québec et enfin, le continent africain.

Présentés d'abord sous forme de communications qui ont été débattues lors des Journées scientifiques à Québec en juin 2007, ces textes ont ensuite été repris et soumis à un comité scientifique qui a formulé des suggestions et recommandations. Ce comité scientifique était composé des membres suivants, que je tiens en terminant à remercier : Fatima Bakass (Institut national de la statistique, Maroc), Danièle Bélanger (Université Western Ontario, Canada), Lisa Dillon (Université de Montréal, Québec), Catherine Gourbin (Université catholique de Louvain, Belgique), Pierre Klissou (UNFPA, Bénin), Marc Pilon (Institut de recherche pour le développement, France), Marc St-Hilaire (Université Laval, Québec), Dominique Tabutin (Université catholique de Louvain, Belgique) et Émilien Kokou Vignikin (Université de Lomé, Togo).

BIBLIOGRAPHIE

- CARON, C. 2002. « La narration généalogique en Amérique du Nord francophone. Un moteur de construction identitaire », *Ethnologies comparées*, 4, « Mémoires des lieux ». Périodique électronique en ligne. [http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/idxs.htm]
- CHARBONNEAU, H., B. DESJARDINS, A. GUILLEMETTE, Y. LANDRY, J. LÉGARÉ et F. NAULT. 1987. *Naissance d'une population : les Français établis au Canada au XVII^e siècle*. Paris et Montréal, Institut national d'études démographiques et Presses de l'Université de Montréal, 232 p.
- DACKAM, R. 2001. « Statuts des recensements généraux de la population et de l'habitation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre », *International Expert Group Meeting on Mechanisms for Ensuring Continuity of 10-Year Population Censuses : Strategies for Reducing Census Costs*, Pretoria, Afrique du Sud, 26-29 nov. 2001.
- DACKAM, R. 2003. « New Strategies to Improve the Cost-Effectiveness of Census in Africa », *Counting the People*. New York, United Nations Population Fund (" Population and Development Strategies Series "): 77-97.
- GENDREAU, F. 1987. « Les opérations statistiques de collecte de données démographiques dans l'Afrique coloniale », *Annales de démographie historique*, « Les sources de la démographie historique africaine » : 33-50.
- GERVAIS, R. et R. MARCOUX. 1993. « Saving Francophone Africa's Statistical Past », *History in Africa*, 20 : 385-390.
- GRAFT-JOHNSON, K.T. 1988. « Les sources de données démographiques en Afrique », *L'état de la démographie africaine*. Liège, International Union for the Scientific Study of Population : 13-28.
- LABORATORIES FOR POPULATION STATISTICS (1976), *Development of a National Strategy for the Improvement of Civil Registration and Vital Statistics*. Chapel Hill, University of North Carolina, Laboratories for Population Statistics, Conference Document 61 PC.
- LOCOH, T. 1987. « Pour une sauvegarde des sources de l'histoire démographique contemporaine en Afrique », *Annales de démographie historique*, « Les sources de la démographie historique africaine » : 51-55.
- MARCOUX, R. 1990. « Les enquêtes démographiques nationales des années 60 en pays sahéliens francophones », *Bulletin de l'Association canadienne des études africaines*, Hiver 1990 : 14-21.
- MARCOUX, R. 2008. « Le poids démographique des francophones : passé, présent et perspectives », dans J. MAURIS, P. DUMONT, J.-M. KLINKENBERG, B. MAURER et P. CHARDENET (dir.), *L'avenir du français*. Paris, Éditions des archives contemporaines : 151-158.
- MARCOUX, R. et M. ST-HILAIRE. 2003. « Régimes démographiques, famille et travail des enfants : y a-t-il une spécificité des nouveaux citoyens d'origine rurale à Québec en 1901? », dans C. DESSURAU, J. A. DICKINSON et J. GOY (dir.), *Famille et marché. XVI^e-XX siècles*. Québec, Septentrion : 323-340.
- MARCOUX, R., M. ST-HILAIRE et C. FLEURY. 2003. « Ville et population en changement : transformations urbaines et ajustement familiaux à Québec au XIX^e siècle et au début du XX^e », *L'Ancêtre*, 29, printemps : 227-230.
- MARCOUX, R., T. ZUBERI et M. BANGHA. 2005. « Les recensements en Afrique francophone : les enjeux d'un patrimoine menacé », *4^e Colloque francophone sur les sondages*, Québec, 24-27 mai 2005.
- MOON, J. 2000. « L'IDD et l'art de former les utilisateurs de données », *Bulletin de l'IDD*, 4, 1 : 2-6.
- ST-HILAIRE, M. et R. MARCOUX. 2001. « Le ralentissement démographique », dans S. COURVILLE et R. GARON (dir.), *Atlas historique du Québec. Québec, ville et capitale*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 172-180.
- ST-HILAIRE, M. et R. MARCOUX. 2004. « Quebec City », in G. HALLOWELL (ed.), *The Oxford Companion to Canadian History*. Don Mills (Ont.), Oxford University Press : 523-524.
- TABUTIN, D. 1984. *La collecte de données en démographie*, Liège, Ordina éditions, 258 p.
- Van de Walle, É. 2006. « Introduction », *African Households. Census and Surveys*. New York, M.E. Sharpe : xxi-xxxix.
- VÉZINA, H., M. TREMBLAY, B. DESJARDINS et L. HOUDE. 2005. « Origines et contributions génétiques des fondatrices et des fondateurs de la population québécoise », *Cahiers québécois de démographie*, 34, 2 : 235-258.



DÉCLARATION DE QUÉBEC SUR LA SAUVEGARDE ET LA MISE EN VALEUR DES RECENSEMENTS AFRICAINS

La plupart des pays africains ont réalisé au moins deux recensements généraux de la population durant les quarante dernières années. Ces recensements ont permis d'améliorer les connaissances sur les sociétés africaines. Ce sont les seuls qui fournissent des données exhaustives et nominatives au niveau géographique le plus fin sur la population. À ce titre, ils constituent le pilier d'un système intégré d'informations démographiques et socio-économiques tout en représentant un patrimoine démographique unique sur les populations d'Afrique. Contrairement à l'attention portée aux documents historiques prévus pour une conservation définitive par les centres d'archives, l'archivage de l'ensemble des documents et des données de recensement a été négligé. Ce patrimoine est voué à la destruction en dépit de son intérêt capital pour la production de savoir sur les sociétés africaines et le suivi des politiques et programmes de développement.

Face à cette situation, des organismes se sont mobilisés pour préserver et valoriser ce patrimoine. À cet égard, on peut citer le rôle pionnier de l'ACAP (African Census Analysis Project de l'Université de Pennsylvanie) dans la conservation des documents ; on note avec satisfaction les actions entreprises par le CERPOD, IPUMS international, le CEPED et les initiatives développées par le système des Nations Unies particulièrement l'UNFPA et PARIS21 pour la mise en place de systèmes intégrés de bases de données.

Devant l'urgence des actions à entreprendre, nous, chercheurs, enseignants-chercheurs, autres spécialistes producteurs et utilisateurs de données de population, réunis à l'occasion des 7^{es} Journées scientifiques du Réseau Démographie de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), à Québec du 19 au 22 juin 2007, invitons les gouvernements, les institutions nationales, internationales et la communauté scientifique à entreprendre des actions urgentes en vue d'assurer la sauvegarde de ce patrimoine, notamment à :

1. mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'archivage des questionnaires remplis, de la cartographie, des documents méthodologiques et techniques, des rapports imprimés, des fichiers informatiques et de tout autre document ;
2. mettre en place un système favorisant l'accès aux données pour développer des recherches qui valoriseront notamment l'expertise africaine, les approches inter/pluridisciplinaires et les comparaisons internationales ;
3. développer un partenariat inter-institutionnel efficace basé sur l'utilisation de standards et de protocoles ouverts assurant l'intégration des différentes ressources et leur diffusion, prenant en compte la dimension patrimoniale et les droits des auteurs, en s'entourant des protections juridiques nécessaires.

Fait à Québec, le 22 juin 2007.

LES PARTICIPANTS AUX JOURNÉES SCIENTIFIQUES *MÉMOIRES ET DÉMOGRAPHIE*. REGARDS CROISÉS AU SUD ET AU NORD

ADJAMAGBO, Agnès, IRD-LPED, FRANCE

ANTOINE, Philippe, IRD, SÉNÉGAL

ASSELIN, Jean-Pierre, Vice Recteur, AUF, QUÉBEC

BAGIRISHYA, Hélène, Université Laval, QUÉBEC

BAKASS, Fatima, Institut National de Statistique (INSEA), MAROC

BAYA, Banza, ISSP-Université de Ouagadougou, BURKINA FASO

BEDROUNI, Mohamed, Université Saad Dahleb Blida, ALGÉRIE

BEGUY, Donatien, African Population and Health Research Center, KENYA

BÉLANGER, Danièle, University of Western Ontario, CANADA

BELARBI, Zoubida, Université Saad Dahleb Blida, ALGÉRIE

BENDER, Rosemary, Statistique Canada, CANADA

BENINGUISSE, Gervais, IFORD-Université de Yaoundé, CAMEROUN

BINET, Clotilde, Université Paris 10-CERPOS, FRANCE

BINGOLY-LIWORO, Germain, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC

BLAIS, François, Doyen, Faculté des sciences sociales, QUÉBEC

BOCO, Adébiyi Germain, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC

BONVALET, Catherine, INED, FRANCE

BOULKROUNE, Khalef, AUF, FRANCE

CALVÈS, Anne-Emmanuelle, Université de Montréal, QUÉBEC

CAULIER, Brigitte, Université Laval, QUÉBEC

- CHERKHAOUI, Mohamed**, Université Cadi Ayyad à Marrakech, MAROC
CHEVAUCHERIE, Éric, Université Charles de Gaulle-Lille 3, FRANCE
COMOE, Fiédin Élise, Université du Québec à Montréal, QUÉBEC
CORDELL, Dennis, University Southern Methodist, USA
DABONE, Charles, Université de Montréal, Dép. de Nutrition, QUÉBEC
DACKAM, Richard, UNFPA, CONGO
DELAGE, Gisèle, Secrétariat à la politique linguistique, QUÉBEC
DEMONT, Floriane, Université de Genève, SUISSE
DIAGNE, Alioune, IRD/Université Cheikh Anta Diop, SÉNÉGAL
DIAL, Fatou Binetou, IRD/Université Cheikh Anta Diop, SÉNÉGAL
DIAWARA, Morifing, Université Laval, QUÉBEC
DILLON, Lisa, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC
DION, Jennifer, Université Laval, QUÉBEC
DIOP, Nafissatou, Johns Hopkins School of Public Health, USA
DJIBA, Bakary, Agence Nationale de la Stat. et de la Démographie, SÉNÉGAL
DOS SANTOS, Stéphanie, IRD-Université de Provence, FRANCE
DUBÉ, Hélène, Société généalogique de Québec, QUÉBEC
DUGUAY, Jocelyne, Agence universitaire de la Francophonie, QUÉBEC
DUMAINE, Jean-Nikolas, Université Laval, QUÉBEC
EGGERICKX, Thierry, Université Catholique de Louvain, BELGIQUE
FORNEY, Yannic, Université de Genève, SUISSE
GAFFIELD, Chad, Conseil de recherche en sciences humaines, CANADA
GASTINEAU, Bénédicte, IRD, MADAGASCAR
GAUVREAU, Danielle, Université Concordia, QUÉBEC
GENDREAU, Francis, AUF, FRANCE
Ghislain, Cédric, Université Laval, QUÉBEC
GOURBIN, Catherine, Université Catholique de Louvain, BELGIQUE
GUBRY, Françoise, IRD-CEPED, FRANCE
HARTON, Marie-Eve, Université Laval, QUÉBEC
HERTRICH, Véronique, INED, FRANCE
IBRAHIMA, Mahamane, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC
JEAN-BAPTISTE, Murielle, Université Laval, QUÉBEC
KABBANJI, Lama, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC
KANO, Hamissou, Institut national de la stat. et de la démographie, BURKINA FASO
KAPAGAMA, Pascal, Université de Kinshasa, R.D. CONGO
KATEB, Kamel, INED, FRANCE
KLISSOU, Pierre, UNFPA-Bureau Bénin, BÉNIN
KOMAN, Daouda, Université Laval, QUÉBEC
KOSS, Bogumil, Université Laval, Dép. Histoire, QUÉBEC
LAFLAMME, Valérie, Université de Lille, FRANCE
LALIBERTÉ, Danièle, Université de Montréal, QUÉBEC
LARDOUX, Solène, Université de Montréal, QUÉBEC
LAVOIE, Joannie, Université Laval, QUÉBEC
LEBOURDAIS, Céline, Université McGill, QUÉBEC
LELIÈVRE, Éva, INED, FRANCE
LIBALI, Benoît, UERPOD, CONGO/BRAZZA
LUTUTALA, Mumpasi Bernard, Université de Kinshasa, R.D. CONGO
MAÏGA, Abdoulaye, ISSP-Université de Ouagadougou, BURKINA FASO
MANDÉ, Issiaka, Université de Paris-7, FRANCE
MARCOUX, Richard, Université Laval, QUÉBEC
MASUY-STROOBANT, Godelieve, Université Catholique de Louvain, BELGIQUE
MBACKE, Cheikh, Hewlett Foundation, SÉNÉGAL
MESLÉ, France, INED, FRANCE
MIANGOTAR, Yodé, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC
MOBÉ, Benjamin, Université Laval, QUÉBEC
MONDAIN, Nathalie, Université d'Ottawa (dép. de sociologie), CANADA
MORICONI-EBRARD, François, Centre National de la Recherche Scientifique, FRANCE
N'BOUKÉ, Afiwa, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC
OLSON, Sherry, Université McGill, QUÉBEC
OMRANE, Mustapha, Université René Descartes - Paris V, FRANCE
ONGOIBA, Aly, Archives nationales du Mali, MALI
ORIS, Michel, Université de Genève, SUISSE
OUDIN, Xavier, IRD, VIETNAM
QUÉDRAOGO, Dieudonné, ISSP-Université de Ouagadougou, BURKINA FASO
PARENT, Lucie, Agence universitaire de la Francophonie, QUÉBEC
PAYEUR, Frédéric, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC
PÉPIN-FILION, Dominique, Université du Québec à Rimouski, QUÉBEC
PERRON, Benjamin, Université Laval, QUÉBEC
PICHÉ, Victor, Université de Montréal, QUÉBEC
PILON, Marc, IRD, FRANCE
POIRIER, Jean, CIOSS, QUÉBEC
QUIRRION, Gaston, Université Laval, QUÉBEC
RANDALL, Sara, University College London, UNITED KINGDOM
RICHARD, Laurent, Université Laval, QUÉBEC
SANDERSON, Jean-Paul, Université Catholique de Louvain, BELGIQUE
SAVARD, Jean-Maurice, Société généalogique de Québec, QUÉBEC
SCHOUMAKER, Bruno, Université Catholique de Louvain, BELGIQUE
SÉGUIN, Michel, Statistique Canada, CANADA
SIDZE, Estelle Monique, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC
SMIRES, Yasmine, Université Laval, QUÉBEC
ST-HILAIRE, Marc, Université Laval, QUÉBEC
TABUTIN, Dominique, Université Catholique de Louvain, BELGIQUE
THIOMBIANO, Bilampoa, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC
TRAORE, Seydou Moussa, Dir. Nationale de la stat. et de l'informatique, MALI
TRAORE, Mantala, UNFPA, MALI
TREMBLAY, Maryse, Université de Montréal, Dép. de démographie, QUÉBEC
VALLIN, Jacques, INED, FRANCE
VÉRON, Jacques, INED, FRANCE
VEZINA, Hélène, Université du Québec à Chicoutimi, QUÉBEC
VIGNIKIN, Kokou, URD-Université de Lomé, TOGO
WANNER, Philippe, Université de Genève, SUISSE
WAYACK-PAMBE, Madeleine, ISSP-Université de Ouagadougou, BURKINA FASO
ZOUNGRANA, Cécile Marie, UNFPA, BURKINA FASO
ZUBERI, Tufuku, University of Pennsylvania, USA

CHAPITRE 1

Mémoires démographiques

Regards critiques et sources

MÉMOIRE DÉMOGRAPHIQUE DES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

Jacques VÉRON ¹

Au début des années 1990, circulant dans les rues d'Hanoi, je fus soudain frappé par l'extrême jeunesse de la population. Je m'interrogeai alors sur ce que pouvait signifier pour de jeunes adolescents nés après 1975 la guerre du Viêt-Nam. La politique de renouveau du *Doi Moi* mise en place en 1986 marquait par ailleurs un tournant dans l'organisation économique du pays. Les jeunes, dont certains d'entre eux aspiraient avant tout à un mode de vie de type « occidental », centré sur la consommation, n'avaient aucune expérience personnelle de ce conflit ; or leur poids démographique ne cessait d'augmenter fortement au fil du temps, en raison d'une croissance rapide de la population vietnamienne ².

Je me suis alors dit qu'il serait intéressant de mesurer la « mémoire démographique » d'un événement historique ayant profondément marqué une société, comme la guerre du Viêt-Nam, en suivant l'évolution de la proportion, dans la population totale, des personnes ayant vécu l'événement en question. Par « vivre un événement » j'entends être déjà né lorsque l'événement en question se produit. Dans notre exemple, la mesure de cette mémoire démographique est permise en supposant que toute personne née avant la chute de Saïgon, le 30 avril 1975, a connu l'événement « guerre du Viêt-Nam ». Si la dimension « oubli » de l'événement est privilégiée, l'accent doit être mis sur l'évolution de la proportion de personnes nées après l'événement considéré. À quelle vitesse augmente la proportion, dans la population totale, des Vietnamiens nés après le 30 avril 1975 ?

Avant de préciser le concept de mémoire démographique, et de voir ses applications possibles, rappelons succinctement la conception que le sociologue français Halbwachs se faisait de la mémoire collective et du rôle joué par différents groupes dans la constitution et la perpétuation de la mémoire.

Le concept de mémoire démographique

Halbwachs et la mémoire collective

Dans un ouvrage publié de manière posthume, Maurice Halbwachs (1950) montre combien la notion de mémoire collective est complexe. Il va jusqu'à récuser la notion même de mémoire individuelle, considérant que « nos souvenirs demeurent collectifs », même si nous pensons être les seuls à avoir vécu un événement particulier. Il donne l'exemple d'une visite de Londres pour nier l'existence de souvenirs proprement individuels :

Supposons que je me promène tout seul. Dira-t-on que, de cette promenade, je ne peux que garder des souvenirs individuels, qui ne sont qu'à moi ? Cependant, je ne m'y suis promené seul qu'en apparence. En passant devant Westminster, j'ai pensé à ce que m'en avait dit mon ami historien (ou ce qui revient au même, à ce que j'en avais lu dans une histoire). En traversant un pont, j'ai considéré l'effet de perspective que mon ami peintre m'avait signalé (ou ce qui m'avait frappé dans un tableau, dans une gravure). Je me suis dirigé, en me reportant par la pensée à mon plan. La première fois que

1. Institut national d'études démographiques, Paris, France : veron@ined.fr

2. Le taux d'accroissement était de 2,3 % en 1992.

j'ai été à Londres, devant Saint-Paul ou Mansion-House, sur le Strand, aux alentours des Courts of Law, bien des impressions me rappelaient les romans de Dickens lus dans mon enfance : je m'y promenais donc avec Dickens³.

Cette mémoire collective est indissociable de l'existence de groupes, elle « tire sa force et sa durée de ce qu'elle a pour support un ensemble d'hommes ». Dans un chapitre de son livre consacré à la mémoire collective et à la mémoire historique, Halbwachs décortique cette mémoire sociale, dont le fonctionnement est complexe. Des souvenirs peuvent être construits *a posteriori* ou transmis par d'autres :

Durant le cours de ma vie, le groupe national dont je faisais partie a été le théâtre d'un certain nombre d'événements dont je dis que je me souviens, mais que je n'ai connus que par les journaux ou par les témoignages de ceux qui y furent directement mêlés. Ils occupent une place dans la mémoire de la nation. Mais je n'y ai pas assisté moi-même. Quand je les évoque, je suis obligé de m'en remettre à la mémoire des autres, qui ne vient pas ici compléter ou fortifier la mienne, mais qui est la source unique de ce que j'en veux répéter. Je ne les connais souvent pas mieux ni autrement que les événements anciens qui se sont produits avant ma naissance⁴.

Mais les événements de l'histoire nationale sont aussi ceux de l'histoire individuelle, même lorsque l'on n'en a pas vraiment souvenir :

Que se passa-t-il dans le monde et dans mon pays, en 1877, quand je suis né ? C'est l'année du 16 mai, où la situation politique se transformait d'une semaine à l'autre, où naissait vraiment la République. Le ministère de Broglie était au pouvoir. Gambetta déclarait : « Il faut se soumettre ou se démettre ». Le peintre Courbet meurt à ce moment. À ce moment aussi, Victor Hugo publie le second volume de la *Légende des siècles*. À Paris, on achève le boulevard Saint-Germain, et on commence à percer l'Avenue de la République. [...] Ainsi, je reconstitue un cadre, mais qui est bien large, et où je me sens singulièrement perdu. Dès ce moment j'ai été pris sans doute dans le courant de la vie nationale, mais à peine m'y suis-je senti entraîné. J'étais comme un voyageur sur un bateau⁵.

Ces événements, dont on n'a aucun souvenir direct parce que l'on était trop jeune quand on les a vécus, nous sont connus parce d'autres les ont portés à notre connaissance ou nous les ont rappelés, nos parents par exemple. En cas d'événements marquants, la mémoire individuelle s'efface aussi derrière la « mémoire historique » :

Qu'était de loin le canon de la bataille de Waterloo, si ce n'est un roulement confus de tonnerre ? Un être tel que le tout petit enfant, réduit à ses perceptions, ne gardera de tels spectacles qu'un souvenir fragile et peu durable. Pour que, derrière l'image, il atteigne la réalité historique, il faudra qu'il sorte de lui-même, qu'on le place au point de vue du groupe, qu'il puisse voir comment tel fait marque une date, parce qu'il a pénétré dans le cercle des préoccupations, des intérêts et des passions nationaux. Mais à ce moment le fait cesse de se confondre avec une impression personnelle. Nous reprenons contact avec le schéma de l'histoire. C'est donc bien, dira-t-on, sur la mémoire historique qu'il faut s'appuyer⁶.

Dans le processus de transmission de la mémoire, Halbwachs accorde une importance au « lien vivant des générations », en particulier au contact entre enfants et grands-parents. Ce lien permet à l'enfant « d'entrer en contact direct avec des périodes [qu'il] ne connaîtra maintenant que du dehors, par l'histoire, par les tableaux, par la littérature ».

La mémoire collective a pour support des groupes : chaque homme, écrit-il, est « plongé en même temps ou successivement dans plusieurs groupes », des groupes qui « se morcelle[nt] et se resserre[nt] dans le temps et dans l'espace » et à l'intérieur desquels se développent « autant de mémoires collectives originales ». Ces groupes susceptibles de toujours évoluer peuvent être difficiles à préciser. Halbwachs montre toute la complexité du processus de formation et de perpétuation de la mémoire collective, mais il accorde aussi de l'importance, pour la transmission des souvenirs d'un événement, au groupe que constituent les personnes contemporaines d'un événement :

La mémoire d'une société s'étend jusque-là où elle peut, c'est-à-dire jusqu'où atteint la mémoire des groupes dont elle est composée. Ce n'est point par mauvaise volonté, antipathie, répulsion ou indifférence qu'elle oublie une si grande quantité d'événements et de figures anciennes. C'est que les groupes qui en gardaient le souvenir ont disparu.

3. Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, p. 3.

4. *Ibid.*, p. 36 et 37.

5. *Ibid.*, p. 38 et 39.

6. *Ibid.*, p. 44 et 45.

Si la durée de la vie humaine était doublée ou triplée, le champ de la mémoire collective, mesuré en unités de temps, serait bien plus étendu ⁷.

Le lien entre succession des générations et mémoire n'est pas pour autant mécanique, une durée de vie plus courte n'étant pas nécessairement synonyme de mémoire collective « appauvrie ».

C'est cette dimension démographique de la mémoire sociale que nous explorons ici à travers le concept de *mémoire démographique*.

Le souvenir d'un événement historique

La mémoire démographique telle que nous la définissons est une notion infiniment moins complexe que celle de mémoire collective. Toutefois, elle permet, selon nous, de se faire une idée de la façon dont une société se souvient des événements qui ont marqué son histoire.

Aussi longtemps qu'un Poilu ⁸ de la guerre de 1914-1918 est resté en vie ⁹, une certaine mémoire de la Grande Guerre a été conservée en France. Un lien entre les années 1914-1918 et aujourd'hui est établi par le fait qu'une personne peut encore se souvenir de ces années de guerre, raconter ce qu'elle a vu et vécu. Le groupe des Poilus, par leurs témoignages auprès de leur proche ou dans d'autres cercles, a joué un rôle particulier dans le souvenir que la société française a pu avoir de la Première Guerre mondiale. C'est là certes un cas extrême puisqu'il s'agit non seulement de témoins plus ou moins directs d'un événement historique, mais d'acteurs même de celui-ci. On peut bien entendu élargir le groupe de référence et considérer par exemple l'ensemble des personnes qui habitaient près des lieux où la guerre faisait rage. Un autre groupe serait celui de personnes vivant loin des zones de combat mais en âge d'avoir conscience qu'ils vivaient un état de guerre. Un groupe plus large encore serait celui des personnes déjà nées lors de la déclaration de la guerre ou avant l'armistice de 1918. Chacun de ces groupes a eu un souvenir différent de la guerre de 1914-1918.

La mémoire démographique, telle qu'elle est définie ici, se rapporte à l'ensemble des personnes en vie lorsqu'un événement s'est produit et toujours en vie au

moment présent. Il s'agit d'un groupe défini en quelque sorte par excès : on pourrait ne prendre en compte que les personnes ayant vraiment conscience de la portée de l'événement considéré et retenir un âge minimum pour identifier la population concernée. Mais à partir de quel âge a-t-on conscience de l'importance de ce qui se passe ¹⁰? À partir de quel âge se souvient-on d'événements traumatisants? On peut être marqué par des souvenirs de bombardements et de la peur qu'ils engendraient sans vraiment comprendre ce qu'est une guerre.

La perception et le souvenir que des groupes peuvent avoir d'un événement dépendent aussi de la distance géographique, de la distance affective et de la distance sociale par rapport à cet événement. La guerre d'Algérie a moins marqué les Français de la métropole que ceux vivant sur place. Elle a plus marqué ceux dont des enfants ont été envoyés comme soldat en Algérie que les autres. L'éloignement géographique ne rend pas toujours un événement lointain. Des Juifs vivant hors d'Israël peuvent se sentir très concernés par l'histoire de ce pays, même en l'absence de liens familiaux avec des habitants de ce pays. L'appartenance sociale peut par ailleurs fortement influencer la façon dont on vit un « même » événement. Dans son roman *Suite française*, Irène Némirovsky (2004) décrit la débâcle de 1940 et un vécu de l'exode fort différent selon l'origine sociale des personnes qui y étaient condamnées.

Apprécier l'évolution dans le temps de la mémoire démographique d'un événement, ce n'est nullement nier l'importance d'autres dimensions de la constitution et de la perpétuation de la mémoire collective. Le souvenir d'un événement tel que la Shoah peut aussi se transmettre d'une génération à l'autre dans le cadre familial, par ceux qui ont vécu la déportation eux-mêmes ou dont les familles ont été touchées par l'antisémitisme et l'événement peut alors prendre une grande importance aux yeux de personnes qui ne l'ont pas vécu directement ¹¹. Le cinéma et

10. Le film de René Clément *Jeux interdits* illustre un rapport à la guerre très particulier, celui de très jeunes enfants.

11. Dans son commentaire du livre de Maurice Halbwachs, Marc Bloch (1925) insiste sur l'importance de la communication entre individus pour que des souvenirs se perpétuent : « Pour qu'un groupe social dont la durée dépasse une vie d'homme « se souviennne », il ne suffit pas que les divers membres qui la composent à un moment donné conservent dans leur esprit les représentations qui concernent le passé du groupe ; il faut que les membres les plus âgés ne négligent pas de transmettre ces représentations aux plus jeunes. »

7. *Ibid.*, p. 73.

8. Nom donné, en France, aux soldats de la guerre de 1914-1918. La France a compté 8,5 millions de Poilus.

9. Le dernier Poilu français, Lazare Ponticelli, né le 7 décembre 1897, est mort le 12 mars 2008.

la littérature, à travers des fictions ou des reportages, ont aussi contribué au souvenir de l'holocauste. En dehors de tout « lien vivant entre les générations », des événements plus anciens comme la Révolution de 1789 marquent aussi la mémoire sociale des Français.

Mémoire démographique et dynamique des générations

Notre conception d'une mémoire démographique relève d'une approche en termes de dynamique des générations. C'est une façon de « penser démographiquement à propos de sujets non démographiques », pour reprendre une expression de Norman Ryder qui, dans son célèbre article de 1965, analysait très finement la façon dont la différenciation des générations permettait de mieux comprendre la dynamique sociale. Comme le rappelait Karl Mannheim dans *Le problème des générations* (1928), Auguste Comte liait le rythme du progrès dans une société à la durée de la vie de ses membres, plus la vie s'allongeait, plus le rythme du progrès était lent. Eugène Dupréel dans ses *Deux essais sur le progrès* (1928) associait la croissance de la population à la création de nouveaux « rapports sociaux », par conséquent à un changement dans la société concernée : il ne pouvait y avoir simple remplacement de générations par d'autres, nombre pour nombre ; les sociétés étaient condamnées à innover et, en particulier, de nouveaux métiers apparaissaient.

Dans l'approche retenue ici, la vitesse de renouvellement de la population détermine celle de l'oubli d'un événement historique. Le degré de conservation de la mémoire démographique dépend, dans une population donnée, de la durée de vie et de la natalité. Plus la mortalité est faible, *ceteris paribus*, moins la population se renouvelle vite ; plus la natalité est forte, plus la population se renouvelle vite. L'oubli démographique est donc d'autant plus rapide que la croissance de la population est soutenue ; il l'est d'autant moins que l'espérance de vie à la naissance est élevée.

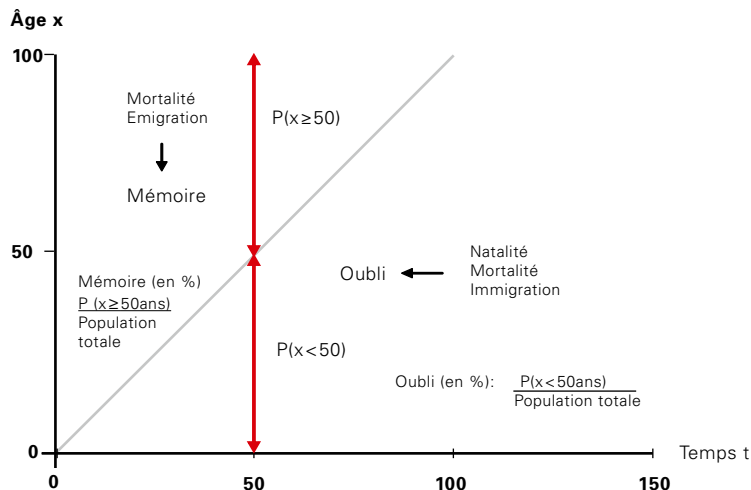
Explorons la sensibilité de la mémoire ou de l'oubli démographique aux paramètres démographiques.

Sensibilité de la mémoire démographique aux paramètres de mortalité et de fécondité

Définition des fonctions de mémoire et d'oubli

Nous appelons *témoins* d'un événement les personnes déjà nées lorsque l'événement se produit. On peut illustrer de manière simple cette approche en termes de mémoire et d'oubli sur un diagramme de Lexis (FIGURE 1). Au temps 0, tout le monde a vécu l'événement considéré, puis cet événement tend à être oublié parce que le groupe qui en a été témoin voit son poids démographique dans l'ensemble de la population diminuer au fil du temps.

FIGURE 1
Illustration sur un diagramme de Lexis
de la mémoire et de l'oubli démographiques d'un
événement historique se produisant au temps $t = 0$



Au bout de cinquante ans par exemple, la mémoire démographique d'un événement qui s'est produit au temps 0 est mesurée par la proportion, dans la population totale, de ceux qui étaient déjà en vie en $t = 0$ et survivent en $t = 50$, c'est-à-dire la proportion des personnes ayant un âge x d'au moins cinquante ans :

$$\frac{P(x \geq 50)}{\text{Population totale}} \cdot 100$$

L'oubli est naturellement mesuré par le complément à 100 de cette proportion :

$$\frac{P(x < 50)}{\text{Population totale}} \cdot 100$$

Ainsi, il reste en France en 2007 environ 20 % de la population ayant connu l'événement « Deuxième Guerre mondiale », soit 80 % de la population née après l'événement et qui l'a donc « oublié » ; d'autre part, la population actuelle se répartit à égalité entre ceux qui ont vécu l'événement « mai 1968 » et ceux nés après.

Mortalité et mémoire démographique

Comment la proportion, dans la population totale, des témoins d'un événement évolue-t-elle ? Le nombre mais surtout la proportion des témoins d'un événement dépend en premier lieu du niveau de la mortalité : en France, les témoins de la Révolution de 1789 ont disparu plus rapidement que ne le font ceux de la guerre

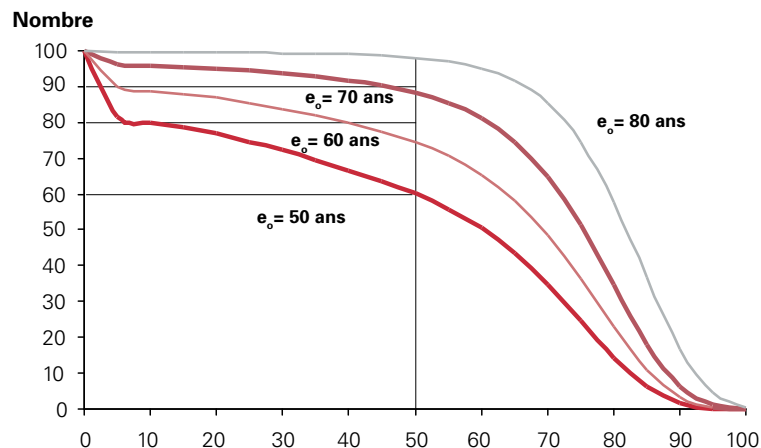
d'Algérie par exemple, du seul fait de l'allongement de la vie.

Pour isoler l'importance de l'effet de la mortalité, il suffit de considérer le cas d'une population stationnaire. La courbe de survie caractérise alors la structure par âge de la population. Limitons-nous pour simplifier au cas de la population féminine : cela ne change rien au raisonnement et peu de choses aux résultats. Utilisons les tables-types de mortalité de Coale et Demeny (modèle Ouest, population féminine) et retenons quatre niveaux de mortalité : espérances de vie de 50 ans, 60 ans, 70 ans et 80 ans. Les différences de structures par âge liées au seul effet de la mortalité sont illustrées sur la **FIGURE 2**. Remarquons que, dans le cas de la France, ces différents niveaux de mortalité peuvent être associés aux époques mentionnées ci-dessous :

- l'espérance de vie de 50 ans correspond aux conditions de mortalité de l'après Première Guerre mondiale ;
- l'espérance de vie de 60 ans correspond aux conditions de mortalité de l'après Deuxième Guerre mondiale ;
- l'espérance de vie de 70 ans correspond aux conditions de mortalité lors de la guerre de l'Algérie ;
- l'espérance de vie de 80 ans correspond aux conditions de mortalité d'aujourd'hui.

Pour mesurer la mémoire ou l'oubli, il faut suivre l'évolution au fil du temps de la population qui a vécu

FIGURE 2
Courbe de survie pour différents niveaux de mortalité (Modèle Ouest, population féminine)



l'événement ou, au contraire, de la population née après l'événement. Au temps 0 – lorsque l'événement se produit – 100 % de la population totale le « vit », quel que soit son âge. Un an plus tard, ceux qui ont vécu l'événement sont les survivants ayant au moins 1 an. Comme la courbe de survie se confond avec celle de la structure par âge de la population, les personnes ayant vécu l'événement sont représentées par l'intégrale de la courbe de survie au-delà de l'âge d'un an. Leur proportion, dans la population totale, est donnée par le rapport entre cette intégrale et l'intégrale totale. Les tables de Coale et Demeny fournissent les valeurs, à chaque âge x , du nombre de personnes-années ayant au moins cet âge; elles sont notées $T(x)$. Cette somme des personnes-années est aussi celle des années vécues de l'âge x à l'âge limite ω . $T(0)$ représente l'ensemble des personnes-années de la naissance à la fin de la vie. On a donc :

$$\frac{\int_1^{\omega} s(x) dx}{\int_0^{\omega} s(x) dx} = \frac{T(1)}{T(0)}$$

Dans le cas du modèle Ouest et d'une espérance de vie féminine de 50 ans, avec une racine de la table $l(0)$ de 100 000, les valeurs des personnes-années sont les suivantes :

$$T(0) = 5\,000\,000$$

$$T(1) = 4\,907\,721$$

Par conséquent, le rapport à un an, c'est-à-dire un an après que l'événement se soit produit, est de 0,9815. Sous cette hypothèse d'une population stationnaire et d'une durée de vie moyenne de 50 ans, il reste donc, un an après que l'événement se soit produit, un peu plus de 98 % de la population à en avoir été témoin. La fonction d'oubli est, elle, donnée par la proportion de personnes nées après l'événement considéré, c'est le complément à 100 de la proportion précédente : un an après l'événement, un peu moins de 2 % de la population totale n'a pas connu celui-ci.

De manière générale, t années après qu'un événement se soit produit, la mémoire démographique de cet événement, estimée par la proportion dans la population totale de personnes qui ont vécu cet événement, est donnée par :

$$\frac{\int_t^{\omega} s(x) dx}{\int_0^{\omega} s(x) dx} = \frac{T(t)}{T(0)}$$

La **FIGURE 3** donne, en fonction du temps passé depuis l'événement considéré, les évolutions de la mémoire et de l'oubli démographiques de celui-ci. Il apparaît ainsi qu'avec ce niveau de mortalité, entre 30 et 35 années après l'événement, la moitié de la population totale a connu l'événement et l'autre moitié ne l'a pas connu. Soixante ans après que l'événement se soit produit, il ne reste plus dans la population concernée que 15 % de personnes ayant été des « témoins » de cet événement.

Si l'espérance de vie à la naissance est de 80 ans et non plus seulement de 50 ans, conformément à la logique, la proportion de personnes ayant vécu l'événement diminue moins vite, ce qui veut dire que l'oubli démographique est plus lent (**FIGURE 3 BIS**). Ainsi, 50 années après l'événement, pour le cinquantenaire de celui-ci, il reste 26 % de témoins si l'espérance de vie à la naissance est de 50 ans et 38 % si elle atteint 80 ans. On peut aussi regarder au bout de combien d'années il ne reste que la moitié des témoins de l'événement : 32 ans dans le cas d'une espérance de vie de 50 ans, 40 années si l'espérance de vie est de 80 ans. Voyons maintenant comment les effets mortalité et natalité se combinent.

Natalité, mortalité et souvenir d'un événement

Lorsqu'une population connaît un fort accroissement, à niveau de mortalité donné, l'oubli démographique est plus rapide que dans le cas d'une population stationnaire, puisque le taux de natalité est alors très supérieur au taux de mortalité.

Ainsi, avec une espérance de vie à la naissance de 50 ans, la proportion de personnes nées après l'événement – ce qui mesure, rappelons-le, l'oubli démographique – atteint, 20 ans après que celui-ci se soit produit, les valeurs de :

- 25 % si la population décroît au rythme annuel de -1 %,
- 32 % si la population est stationnaire,
- 48 % si la population croît au rythme annuel de 2 %.

Dans le cas de populations stables (modèle Ouest, population féminine), pour une espérance de vie à la naissance de 50 ans, le taux de croissance de -1 % correspond à un taux de natalité de 13,89 % et à un taux de mortalité de 23,89 %; le taux d'accroissement nul correspond à une natalité de 20 % (et donc aussi à un taux de mortalité identique). Dans le cas d'un taux de croissance de 2 %, les taux de natalité et de mortalité sont respectivement de 36,10 % et 16,10 %

FIGURE 3

Mémoire et oubli : évolution de la proportion de personnes ayant « vécu » l'événement survivant t années plus tard et de la proportion de personnes nées après l'événement (modèle Ouest, population féminine, $e_0 = 50$ ans)

Proportion (en %)

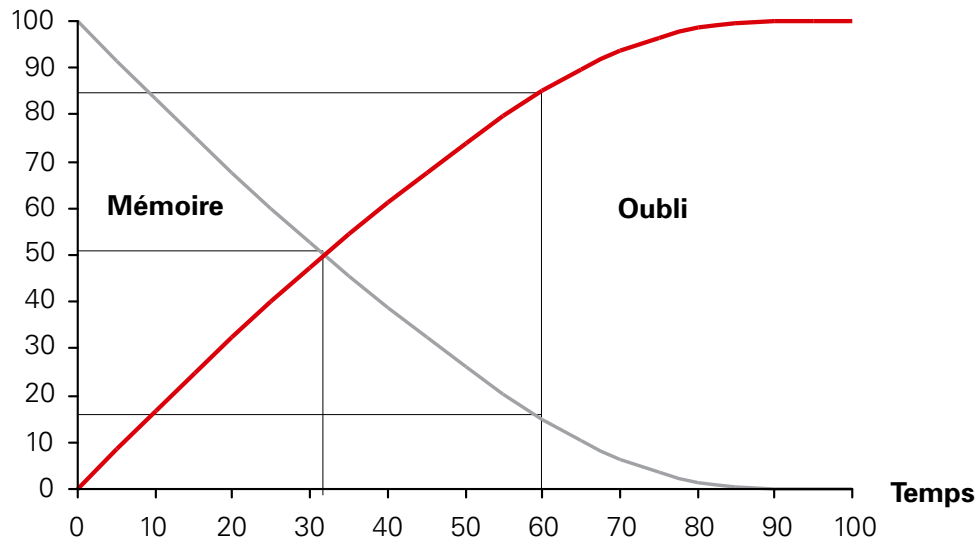
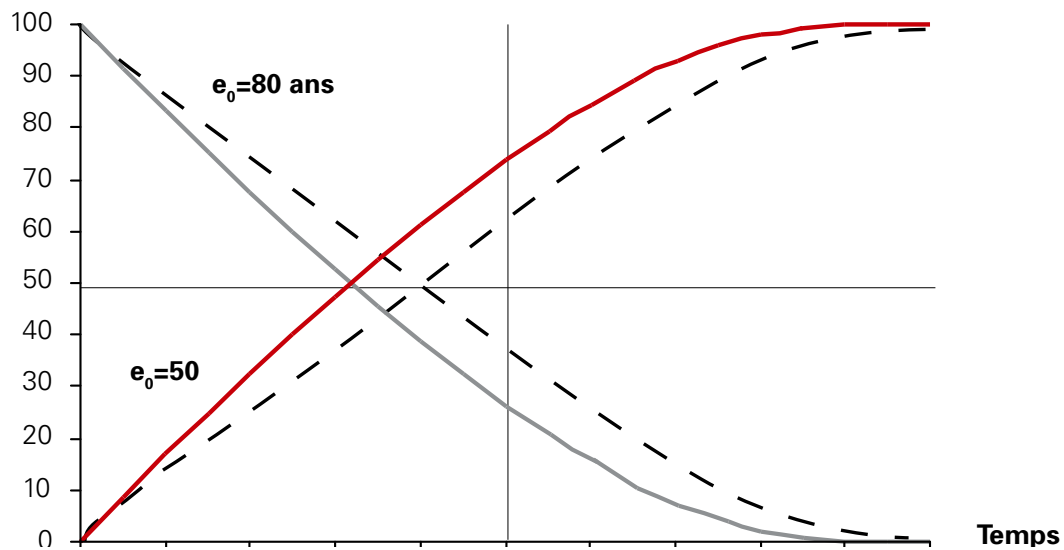


FIGURE 3 BIS

Mémoire et oubli : évolution de la proportion de personnes ayant « vécu » l'événement survivant t années plus tard et de la proportion de personnes nées après l'événement (modèle Ouest, population féminine, $e_0 = 50$ ans et $e_0 = 80$ ans)

Proportion (en %)



La **FIGURE 4** indique la vitesse de l'oubli démographique au cours du temps selon le taux de croissance de la population, si l'espérance de vie à la naissance demeure de 50 ans.

Venons en maintenant aux effets combinés de la natalité, ou du rythme de croissance de la population concernée par l'événement étudié, et de la mortalité. Considérons, à titre d'exemple, le cinquantenaire d'un événement. Si la population décroît au rythme annuel de 1 %, la proportion de personnes ayant vécu l'événement est de :

- . 34 % avec une durée de vie de 50 ans ;
- . 38 % avec une durée de vie de 60 ans ;
- . 42 % avec une durée de vie de 70 ans ;
- . 48 % avec une durée de vie de 80 ans.

Si par contre la population augmente à un rythme annuel de 2 %, les proportions ne sont respectivement plus que de 13 %, 15 %, 18 % et 21 % (**TABLEAU 1** et **FIGURE 5**).

L'évolution au fil du temps de l'oubli démographique pour des valeurs d'espérance de vie à la naissance de 50 et 80 ans et des niveaux de croissance annuelle de -1 %, 0 % et 2 % est donnée par la **FIGURE 6**. Retenons, pour simplifier, seulement les deux situations extrêmes dans le cas des hypothèses choisies : une espérance de vie de 50 ans combinée à un taux de croissance annuelle de 2 % d'une part, une espérance de vie de 80 ans combinée à un taux de croissance de -1 % d'autre part. Dans le premier cas, vingt ans après que l'événement se soit produit, la population compte 48 % de personnes nées après cet événement – la population

FIGURE 4

Oubli démographique : évolution de la proportion de personnes nées après l'événement selon le taux de croissance de la population (modèle Ouest, population féminine, $e_0 = 50$ ans)

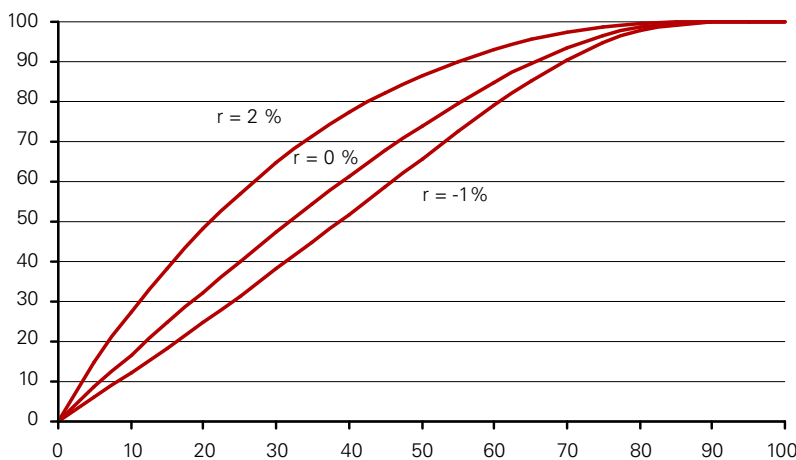


TABLEAU 1

Mémoire et oubli lors du cinquantenaire d'un événement en fonction du niveau de la mortalité et du rythme de croissance de la population

e_0	50 ans	60 ans	70 ans	80 ans
$r = -1 \%$	34/66	38/62	42/58	48/52
$r = 0 \%$	26/74	29/71	33/67	38/62
$r = 2 \%$	13/87	15/85	18/82	21/79

Note : X/Y : Le nombre X représente la proportion de personnes ayant « vécu » l'événement et survivant 50 années plus tard et Y celle des personnes nées après l'événement. L'un des nombres est le complément à 100 de l'autre (modèle Ouest, population féminine). Les nombres sont arrondis.

FIGURE 5

Oubli d'un événement : proportion, lors du cinquantenaire de celui-ci, de personnes nées après qu'il se soit produit, selon le niveau de mortalité et le rythme de croissance de la population

Proportion (en %)

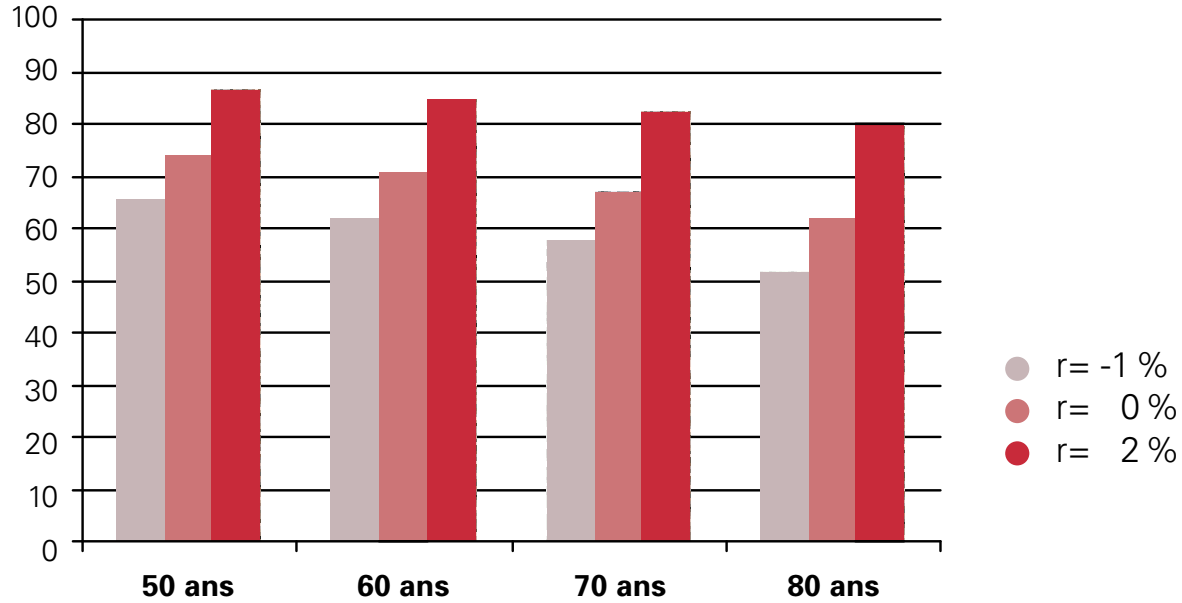
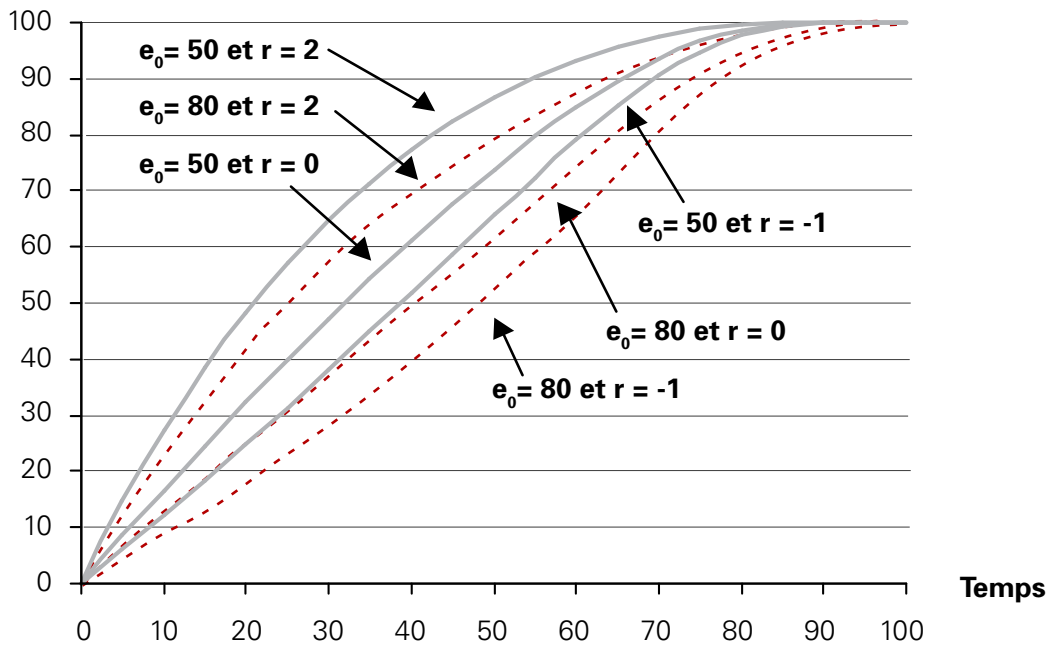


FIGURE 6

Oubli démographique selon le taux de croissance de la population pour des espérances de vie à la naissance de 50 et 80 ans et des taux de croissance annuels de -1 %, 0 % et 2 %

Proportion



s'est renouvelée à hauteur de près de la moitié –, alors que dans le second cas, la proportion n'atteint pas 18 % (**FIGURE 6 BIS**). Il reste, 60 ans après que l'événement se soit produit, moins de 7 % de témoins de l'événement – plus de 93 % de personnes nées après l'événement – si l'espérance de vie est de 50 ans et le taux de croissance de 2 % et près de 35 % de témoins de l'événement – un peu plus de 65 % de personnes nées après l'événement – si l'espérance de vie est de 80 ans et le taux de croissance de -1 %.

Histoire réelle: persistance de la mémoire et rapidité de l'oubli d'événements historiques

L'analyse précédente a montré l'importance des écarts possibles dans la persistance de la mémoire démographique, selon des situations combinées de natalité et de mortalité, situations contrastées, mais choisies pour rester réalistes. Dans les cas considérés jusqu'à présent, les populations étaient stables; dans la réalité elles ne le sont pas. La mortalité et la fécondité évoluent dans le temps; il peut y avoir des retournements. Voyons

maintenant, pour un certain nombre d'événements historiques, comment a évolué, au fil du temps, le nombre des témoins de ces événements.

Les guerres de 1914-1918

et de 1939-1945 en France

La comparaison entre oubli démographique des guerres de 1914-1918 et de 1939-1945, en France, montre que celui-ci est plus rapide dans les premières années suivant la Seconde Guerre mondiale que dans les premières années suivant la guerre de 1914-1918 (**TABLEAU 2**). C'est évidemment une conséquence du baby-boom des années 1946-1974: 9 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, on constate que 16 % de la population est née après l'événement contre 10 % pour la première (à une durée de 8 ans, par conséquent légèrement inférieure à la précédente). Les évolutions ne sont cependant pas très différenciées, comme on peut le voir sur la **FIGURE 7**. L'oubli de la Première Guerre mondiale bénéficie lui-même de l'effet baby-boom mais bien entendu plus tardivement.

FIGURE 6 BIS

Oubli démographique dans les deux situations extrêmes ($e_0 = 50$ ans et $r = 2\%$, $e_0 = 80$ ans et $r = -1\%$)

Proportion

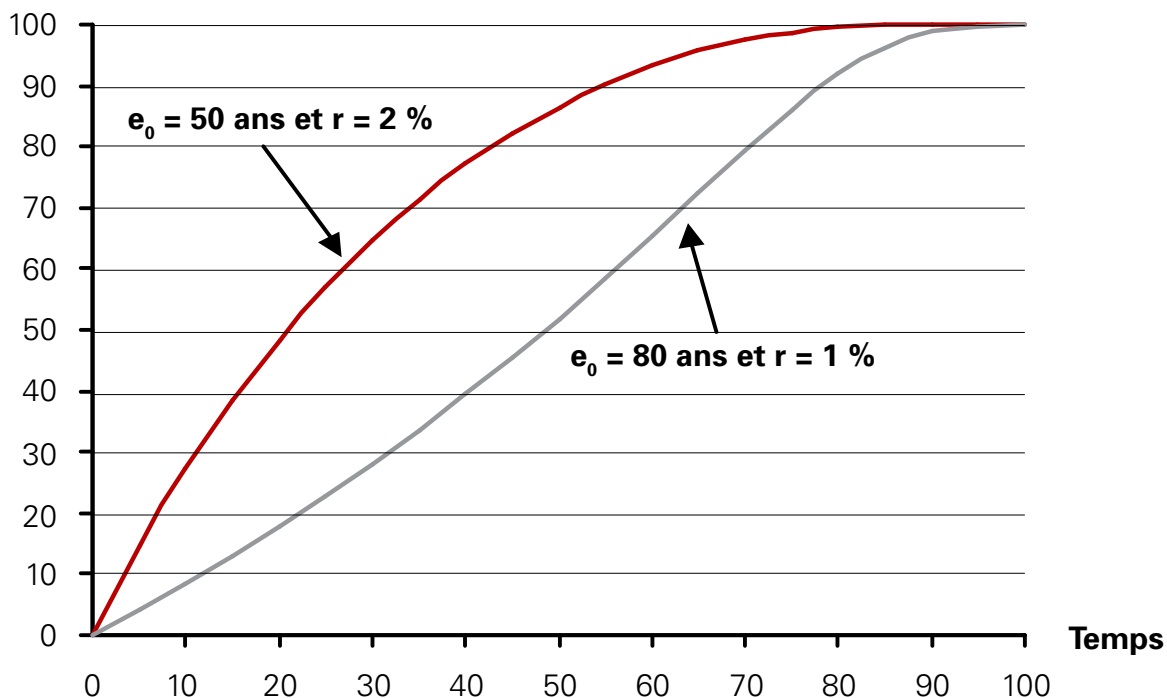


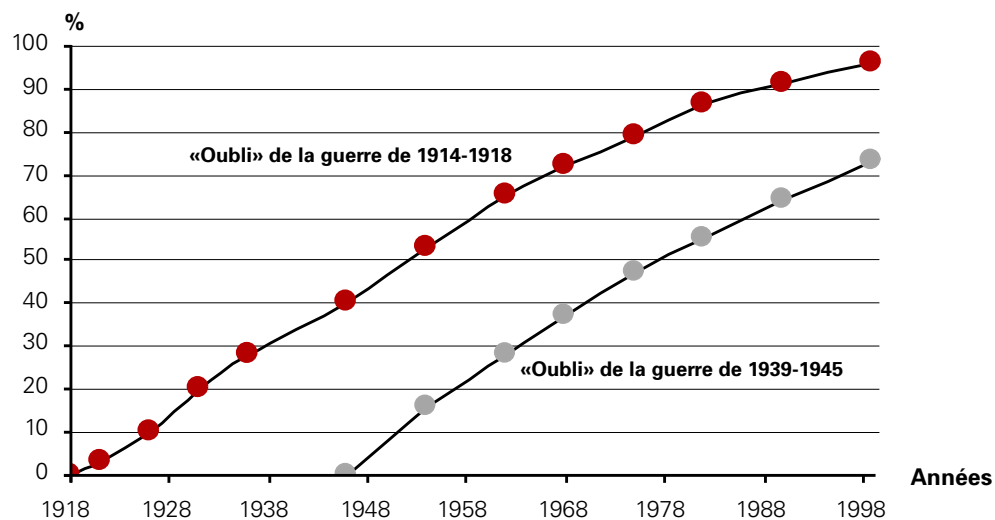
TABLEAU 2

Oubli démographique, en France, des Première et Seconde Guerres mondiales

ANNÉE DU RECENSEMENT	GUERRE DE 1914-1918		GUERRE DE 1939-1945	
	Proportion de personnes nées après l'événement (en %)	Temps écoulé depuis l'événement considéré (en années)	Proportion de personnes nées après l'événement (en %)	Temps écoulé depuis l'événement considéré (en années)
1921	3	2		
1926	10	8		
1931	20	13		
1936	28	18		
1946	40	28	0	1
1954	53	36	16	9
1962	65	44	28	17
1968	72	50	37	23
1975	79	57	47	30
1982	86	64	55	37
1990	91	72	64	45
1999	96	81	73	54

FIGURE 7

Oubli des Première et Seconde Guerres mondiales



L'indépendance de l'Inde

L'Inde devient indépendante en 1947 : en juillet le Parlement britannique vote l'*Indian Independence Bill* entrant en vigueur le 15 août. L'indépendance des anciennes Indes britanniques s'accompagne d'une partition entre l'Union indienne d'une part, le Pakistan d'autre part, ce dernier se composant alors lui-même d'un Pakistan occidental et d'un Pakistan oriental.

La croissance démographique rapide de la population indienne à partir du milieu des années 1950 et l'accélération de cette croissance à partir des années 1960 ont conduit à ce que la période de l'Inde coloniale soit « oubliée » très rapidement : la proportion de personnes nées après l'Indépendance de l'Inde atteint 50 % moins de 20 ans après cet événement ; 32 ans après celui-ci elle excède 70 % et, 60 ans plus tard, elle dépasse 90 % (FIGURE 8). On peut clairement voir que la vitesse d'oubli de la période pré-coloniale est beaucoup plus rapide en Inde qu'en France pour les deux guerres mondiales, en raison d'une croissance démographique qui est non seulement plus rapide mais se maintient aussi sur une période plus longue.

La guerre du Viêt-Nam

Les personnes nées au Viêt-Nam à partir de mai 1975 n'ont pas connu de manière directe l'événement « guerre du Viêt-Nam ». En 1989, soit 14 ans après la chute de Saïgon, 39 % de la population a « oublié » la guerre qui a opposé les Viêt-Nam du Nord et du Sud. Au recensement de 1999, soit 24 ans plus tard, plus de la moitié de la population (51 %) a oublié l'événement (FIGURE 9).

La vitesse de croissance de la population vietnamienne explique la rapidité de l'oubli démographique de la guerre : le taux de croissance de la population ayant été particulièrement rapide dans les années 1980 et dans la première partie des années 1990 (United Nations, 2007) :

- 1,99 % dans la période 1975-1980 ;
- 2,18 % dans la période 1980-1985 ;
- 2,26 % dans la période 1985-1990 ;
- 2,05 % dans la période 1990-1995 ;
- 1,51 % dans la période 1995-2000.

D'après les dernières données fournies par les Nations Unies, en 2005, c'est-à-dire 30 ans après la fin de la guerre, la part dans la population totale des personnes nées après celle-ci serait très proche de 60 %. Par conséquent, cet événement, particulièrement traumatisant pour ceux qui l'ont vécu, n'aurait alors plus de signification pour largement plus de la moitié de la population vietnamienne.

FIGURE 8
Mémoire et oubli des Indes anglaises

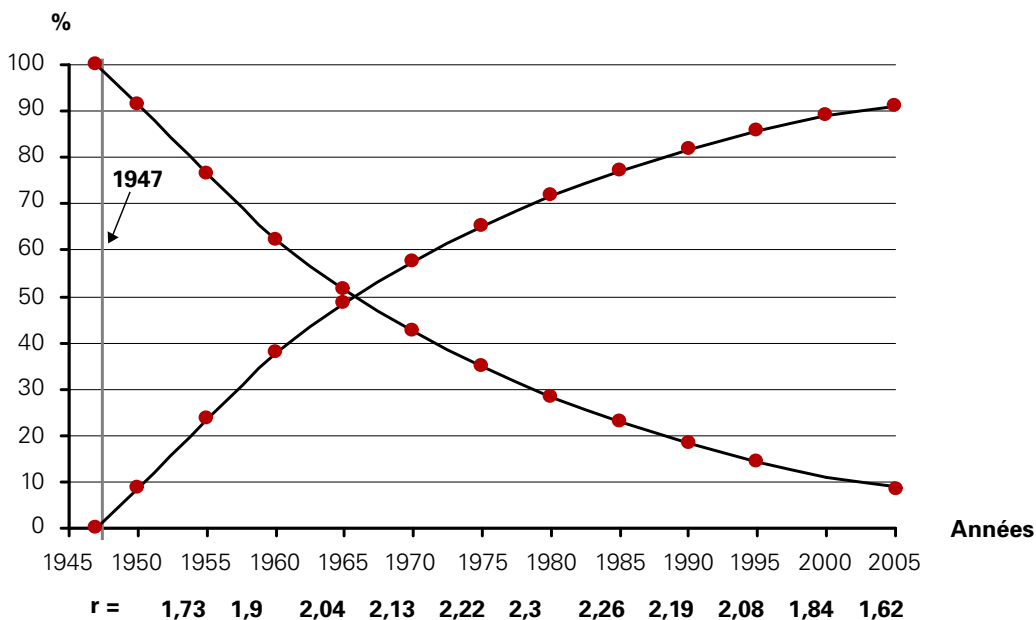
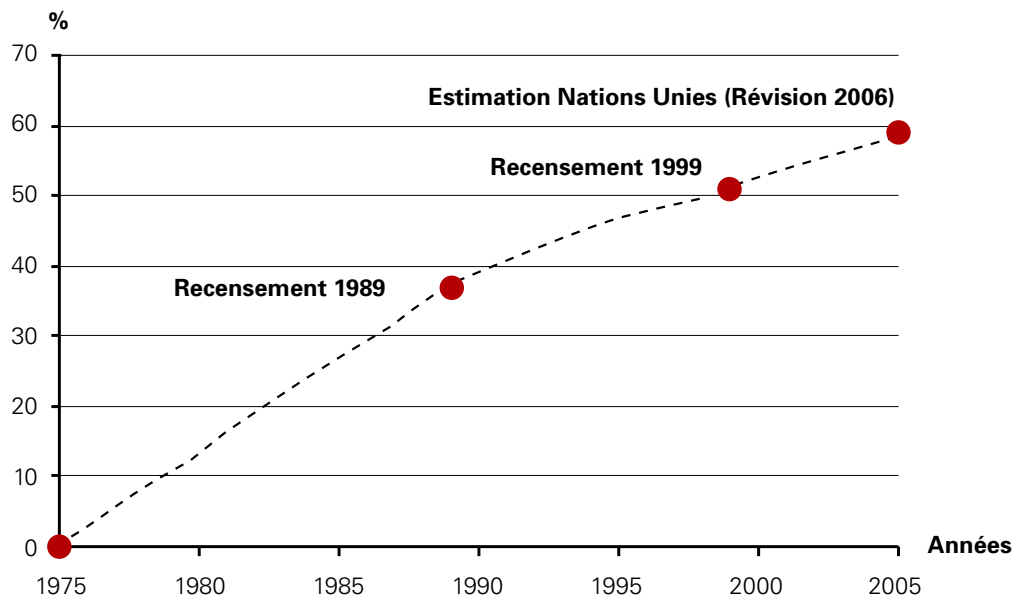


FIGURE 9

Viêt-Nam: Mesure de l'oubli de la guerre
aux recensements de 1989 et 1999 et en 2005



La mort de Mao Tsé Toung

Considérons un autre événement d'une grande importance politique: la mort de Mao Tsé Toung, en Chine, en 1976. Elle marque le début d'une nouvelle ère en Chine. Hua Guofeng introduit un certain pragmatisme dans la vie politique, puis Deng Xiaoping entreprend des réformes. À partir de 1979, le communisme chinois devient modéré, on parle alors de *socialisme de marché*.

Voyons à quelle vitesse la Chine « oublie » les années Mao Tsé Toung. En 1980, 4 ans après la mort de ce dernier, 8 % de la population chinoise est née dans l'ère de l'après Mao. Les proportions atteignent respectivement :

- 17 % 9 ans plus tard;
- 26 % 13 ans plus tard;
- 33 % 18 ans plus tard;
- 39 % 23 ans plus tard;
- 44 % 28 ans plus tard.

Par conséquent, environ 30 années après la mort du « Grand Timonier », près de la moitié de la population chinoise a oublié les « années Mao ».

Cette évolution numérique ne reflète bien entendu que très sommairement la réalité chinoise, puisqu'il est en particulier fait abstraction de la question de l'âge de prise de conscience des réalités politiques. À cet égard le livre de la pianiste Zhu Xiao-Mei *La rivière et*

son secret (2007) est particulièrement édifiant, puisque dans sa jeunesse, rejetant le modèle bourgeois incarné par ses parents, cette femme adhérait sans réserve à la Révolution culturelle. Elle ne comprit que par la suite toutes les souffrances et injustices engendrées par ce régime totalitaire. Ses souvenirs des années Mao Tsé Toung ont alors radicalement changé.

Chute du Mur de Berlin et disparition de l'URSS

Le mur de Berlin est tombé le 9 novembre 1989. En 2005, soit 14 ans plus tard, la population qui a oublié l'événement, c'est-à-dire celle qui est âgée de moins de 14 ans, ne représente que 12 % de la population. Par conséquent, 14 ans plus tard, pour les Allemands l'événement « Chute du mur » reste beaucoup plus « vivant » que pour les Vietnamiens la guerre qui les a opposés aux États-Unis. On pourrait aussi comparer les évolutions pour les populations de l'ancienne Allemagne de l'Ouest et de l'ancienne Allemagne de l'Est pour voir s'il y a des différences marquées.

Des comparaisons peuvent aussi être menées à propos des pays qui ont appartenu au bloc soviétique. En 1991, l'URSS éclate. Les taux de croissance démographique des anciennes républiques de l'URSS étant très diversifiés, le poids des personnes nées après l'éclatement de l'URSS est, 13 ans plus tard, extrêmement variable

(TABLEAU 3 et FIGURE 10). Il est ainsi, au Tadjikistan, plus de 2,8 fois plus élevé qu'en Lettonie ou en Ukraine. Ce même événement, la disparition de l'URSS, est dès lors oublié beaucoup plus rapidement au Tadjikistan qu'en Ukraine.

L'abolition de l'Apartheid en Afrique du Sud

En 1991, Frederik Willem De Klerk, président de l'Afrique du Sud, fait abolir l'Apartheid par le Parlement. Le recensement de 1996 montre que 5 années plus tard, 11 % de la population a « oublié » l'Apartheid, c'est-à-dire est née après son abolition. Le recensement de 2001 permet de constater que, dix ans plus tard, c'est plus de 20 % de la population d'Afrique du Sud qui a oublié ce qu'était l'Apartheid parce qu'elle n'a pas vécu cette politique de ségrégation raciale.

Les statistiques d'Afrique du Sud distinguant les différentes communautés vivant dans le pays, on peut voir à quelle vitesse les Sud-Africains Noirs, les Indiens

et les Asiatiques ou les Blancs oublient l'Apartheid, compte tenu de leur vitalité démographique relative. La mémoire démographique de la population africaine noire évolue de façon proche de la mémoire démographique de l'ensemble de la population puisque les Noirs sont très dominants dans la population d'Afrique du Sud (ils représentent 79 % de l'ensemble au recensement de 2001). Mais on peut voir que les Indiens et Asiatiques, comme les Blancs, oublient moins rapidement l'Apartheid que les Sud-Africains Noirs : cinq ans après son abolition, 12 % des Sud-Africains Noirs, 8 % des Indiens et Asiatiques et 6 % des Blancs ont oublié son existence, étant nés après 1991 (FIGURE 11). Dix ans après, les proportions sont respectivement de 22, 15 et 12 %. L'Apartheid est par contre certainement beaucoup plus présent dans la mémoire collective de la population noire que de la population blanche, parce qu'elle en a beaucoup plus souffert.

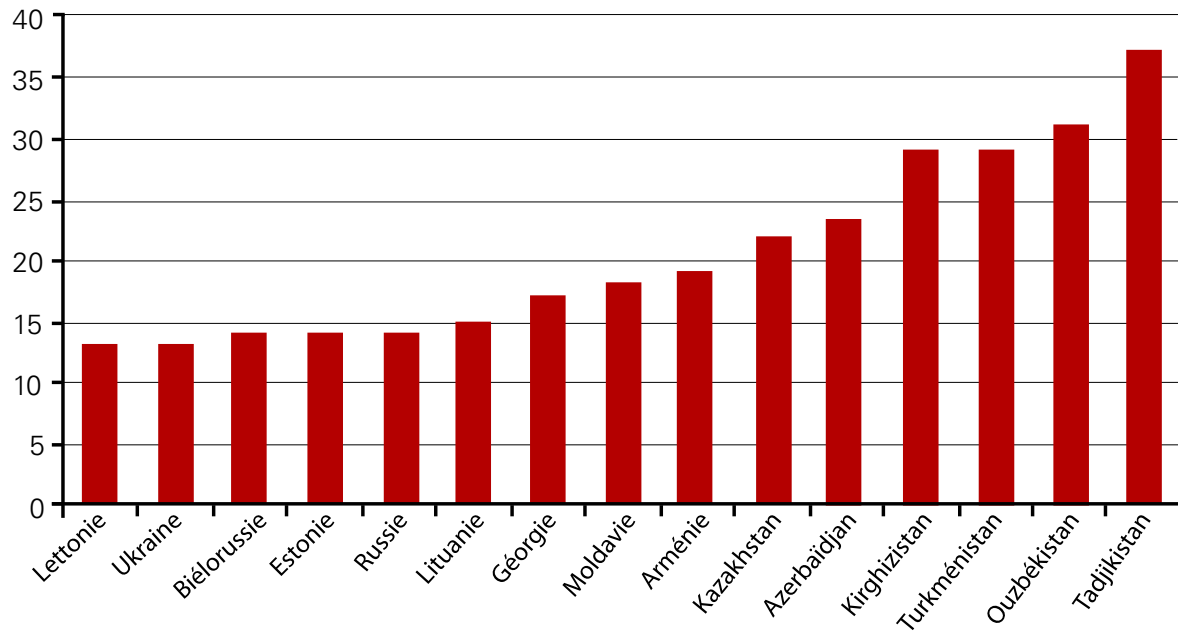
TABEAU 3

Taux de croissance de la population et proportion nées après la disparition de l'URSS dans les anciennes républiques qui la constituaient

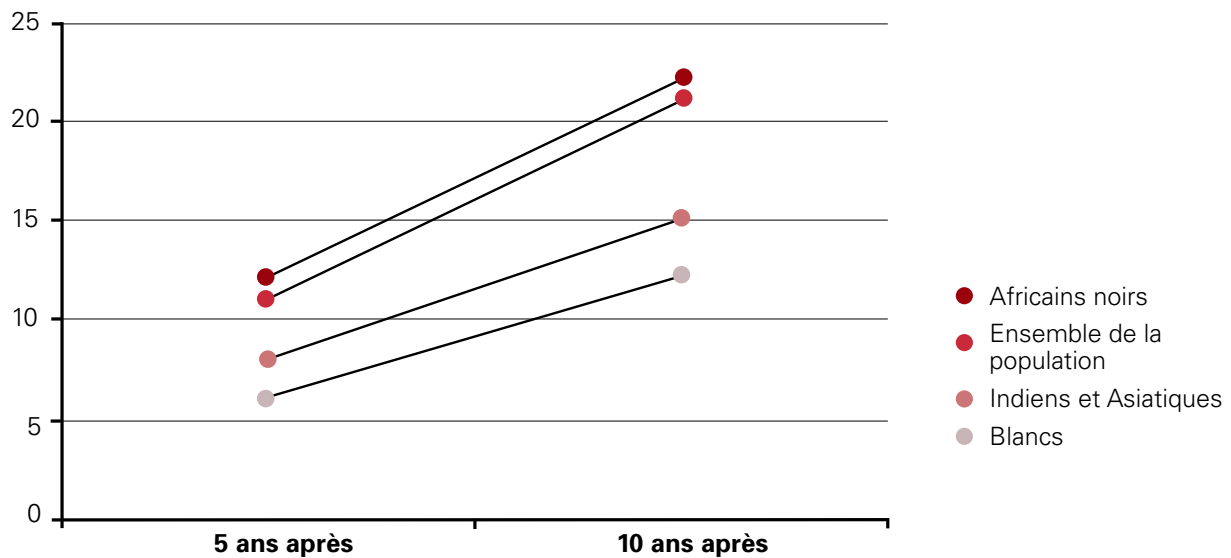
PAYS	Taux de croissance en 2000-2005	Proportion, en 2005, de personnes nées après la chute de l'URSS
Arménie	-0,42	19
Azerbaïdjan	0,51	23
Biélorussie	-0,52	14
Estonie	-0,38	14
Géorgie	-1,07	17
Kazakhstan	0,34	22
Kirghizistan	1,01	29
Lettonie	-0,66	13
Lituanie	-0,45	15
Moldavie	-1,34	18
Ouzbékistan	1,46	31
Russie	-0,48	14
Tadjikistan	1,19	37
Turkménistan	1,42	29
Ukraine	-0,81	13

FIGURE 10

Proportion, en 2005, de la population totale née après la chute de l'URSS dans les différentes républiques qui la constituaient

**FIGURE 11**

Oubli de l'Apartheid en Afrique du Sud
(Proportion de personnes nés après l'abolition de l'Apartheid en %)



L'hypothèse à la base de cette analyse est que le souvenir qu'une population a d'un événement historique à un moment donné du temps dépend de la proportion, dans cette population, de ceux qui ont « vécu » l'événement, c'est-à-dire des personnes qui étaient déjà en vie lorsque cet événement s'est produit. Une société se souvient d'autant plus longtemps d'un événement que la mortalité est basse; elle se souvient d'autant moins longtemps d'un événement que la natalité est élevée.

Ce concept de « mémoire démographique » présente une parenté avec celui de « mémoire collective », tel que l'a précisé le sociologue français Maurice Halbwachs, qui accorde une place toute particulière aux groupes comme supports d'une mémoire qui est avant tout « sociale ». La notion de mémoire collective est toutefois beaucoup plus complexe que celle de mémoire démographique. On pourrait au demeurant considérer un âge minimal de conscience pour définir la population qui était en mesure de « vivre » un événement historique, mais cela ne change pas vraiment les résultats, dont la valeur est avant tout indicative.

La persistance de cette mémoire démographique, c'est-à-dire « vivante », dépend de la mortalité, de la natalité et des migrations. Une importante émigration de personnes ayant vécu l'événement représenté à cet égard une perte de mémoire; elle est assimilable à la mortalité. Une importante immigration de personnes dont les âges sont inférieurs à l'ancienneté de l'événement considéré réduit par contre l'oubli artificiellement. Une immigration de personnes dont l'âge leur aurait permis de vivre l'événement introduit un biais en apportant une contribution positive à la mémoire démographique, alors que les personnes étaient éloignées géographiquement de l'événement. Une forte émigration, comme celle des Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale, revient à transférer une partie de la mémoire démographique d'un pays à un autre. L'effet sur la mémoire collective du pays d'accueil peut-être sans proportion avec la mémoire démographique, si la diaspora est très active par exemple.

Nous avons raisonné à l'échelle des pays mais on pourrait aussi le faire à une échelle plus locale. On pourrait s'intéresser à une ville particulière. Je pense par exemple à Guernica, bombardée en 1937. Il serait intéressant de suivre le renouvellement de sa population, par la natalité et la mortalité mais aussi par l'exode rural, très important lorsqu'on s'intéresse à la dynamique d'une ville. Quelle proportion de témoins du bombardement de Guernica était encore présente 10, 20, 30 ans plus tard, etc.

Il ne faut sans doute pas utiliser cette approche pour faire dire à la démographie plus qu'elle ne peut, mais il nous a semblé qu'elle permettait cependant de porter un regard ne manquant pas d'intérêt sur la dynamique des sociétés.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOCH, M. 1925. « Mémoire collective, tradition et coutume. À propos d'un livre récent », *Revue de synthèse*, t. XL, décembre, repris dans M. BLOCH. 2006. *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto Gallimard : 335-346.
- COALE, A. J., et P. DEMENY. 1983. *Regional Model Life Tables and Stable Populations*. Second Edition, with Barbara Vaughan. San Diego, Academic Press : 496 p.
- DUPRÉEL, E. 1928. *Deux essais sur le progrès*. Bruxelles, Maurice Lamertin, 270 p.
- HALBWACHS, M. 1950. *La mémoire collective*. Paris, PUF : 170 p.
- MANNHEIM, K. 1928. *Das Problem der Generationen*. Traduction française, 1990, Paris, Nathan, 122 p.
- NÉMIROVSKY, I. 2004. *Suite française*. Paris, Denoël, 434 p.
- RYDER, N. B. 1965. « The Cohort as a Concept in the Study of Social Change », *American Sociological Review*, 30, 6 : 843-861.
- UNITED NATIONS. 2007. *World Populations Prospects. The 2006 Revision*. [<http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2006/wpp2006.htm>]
- ZHU, X.-M. 2007. *La rivière et son secret*. Paris, Robert Laffont, 340 p.

AUX ORIGINES DE LA DEUXIÈME TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE EN EUROPE :

une relecture des enquêtes fécondité-famille entre 1966 et 1972

Michel ORIS¹

Dans les années 1980, une des nombreuses absurdités qui traversent le monde académique et la recherche scientifique est sortie de l'implicite : le dialogue sinon inexistant, du moins rare et généralement superficiel entre démographie et sociologie de la famille (Ritschard et Oris, 2005). Alors que la famille est l'espace physique et social où la plupart des comportements démographiques prennent place et, jusqu'à un certain point, se décident, « *few textbooks on population contain a chapter devoted to the demography of the family. Where such chapter does exist, it is generally shorter and more superficial than those that deal with fertility, mortality, nuptiality, and migration, or with the dynamics of age structure* » (Höhn, 1992 : 3). En 1992, la démographie familiale était encore vue comme « *a recent and relatively underdeveloped branch of population studies* » (Berquo et Xenos, 1992 : 8). Depuis, elle a connu une expansion impressionnante et s'est imposée comme le champ dominant dans la discipline.

Nonobstant cette entrée en matière, cet article ne veut pas s'attarder sur l'histoire des sciences et des paradigmes scientifiques. Il s'agit plutôt de mettre en évidence un moment carrefour à la fois dans l'histoire démographique et dans l'histoire de la démographie : le basculement brutal du baby-boom vers le baby-bust à partir de 1964-1965, le choc ressenti et comment il en a résulté l'émergence d'une nouvelle interdisciplinarité. L'accent sera mis sur la vague d'enquêtes nationales sur la fécondité et le planning familial qui eut lieu en Europe juste à la charnière des deux transitions, la première et la deuxième, et qui a initié un premier dialogue de fond entre sociologie et démographie. La relecture de ce matériau, oublié depuis longtemps, nuance la vision classique de la seconde transition démographique comme relevant intrinsèquement de l'émancipation féminine, revalorise le rôle des hommes au début du processus, mais démontre aussi que le combat des mouvements de libération de la femme pour la dépénalisation de l'interruption volontaire de

grossesse, à la fin des années 1960 et dans les années 1970, n'a pas relevé que d'une affirmation idéologique mais a bien été porté par une forte demande sociale féminine. Le retour aux sources permet aussi de réinterroger la notion de transition, en particulier le concept de *deuxième transition démographique*.

De la dénatalité à la deuxième transition démographique : une rupture et son étude

La tendance lourde de recul de la fécondité qui s'est diffusée à travers l'Europe à partir du dernier tiers du XIX^e siècle n'a été interrompue que par le baby-boom. Ce dernier reste à beaucoup d'égards inexplicé. Entre autres, il ne peut s'expliquer simplement par un effet de compensation après un conflit terrible, puisque la remontée de fécondité a parfois commencé avant la fin de la Guerre mondiale, en Suisse par exemple (Wanner, 2007). Mais la reprise n'en a pas moins été nette durant une vingtaine d'années.

1. Université de Genève, Genève, Suisse : michel.oris@unige.ch

En 1950, tous les pays d'Europe présentent des valeurs qui excèdent le seuil de renouvellement des générations. Les maxima sont atteints au début des années 1960. En 1963, le nombre moyen d'enfants par femme s'échelonne de 2,3 en Suède à 4 en Irlande. À la seule exception de la Grèce, le processus s'arrête partout en 1964-65. La rupture a été particulièrement abrupte en Europe de l'Ouest, du Nord et du Centre, plus calme dans les pays du Sud où, cependant, le rythme s'est accéléré nettement à partir de 1974-1976. Un peu partout, le renouvellement des générations n'a plus été assuré à partir des années 1970. En Suisse, le nombre moyen d'enfants par femme atteignait 2,68 en 1964 et est déjà passé en dessous de 2,1 entre 1969 et 1970, pour se retrouver à 1,5 vers 1980. À cette date, les valeurs fluctuaient entre 2,21 en Grèce et 1,60 aux Pays-Bas (Calot et Blayo, 1982 ; Prioux, 1990). Il est difficile d'établir objectivement si l'écart entre ces extrêmes est ou non important. Ansley Coale et Susan Watkins résument en quelques graphiques (1986) l'évolution du régime démographique des pays européens de 1870 à 1980, en croisant le nombre moyen d'enfants par femme, l'espérance de vie à la naissance et le taux intrinsèque de croissance. La tendance à la convergence est évidente, les pays européens formant d'année en année un nuage de points de plus en plus dense et ramassé. Elle suscite tant de questions ! Passe encore si la tendance avait été linéaire, mais comment comprendre la cohésion croissante d'une démographie continentale à travers une chute (le 1^{er} déclin de la fécondité à partir de 1875), une reprise (le baby-boom) et une deuxième rupture (la *deuxième transition démographique*) ?

Une des réponses les plus rapides au basculement du baby-boom vers le baby-bust a été à la fois spontanée, chaotique et cohérente, avec le développement d'enquêtes sur la fécondité dans une dizaine de pays ². Elles sont importantes à un double titre, par leur contribution à la fois à la transition d'une démographie normative aux référents idéologiques ³ vers une discipline critique et au cheminement

chaotique de la démographie vers la famille. Les modèles des enquêtes nationales ont été élaborés aux États-Unis à partir de 1955 déjà, mais en Europe les premières études de ce type semblent avoir été celles menées en Hongrie et en Belgique en 1966, suivies par l'Angleterre-Pays de Galles en 1967, la Turquie en 1968, puis sept autres pays entre 1970 et 1972. L'ensemble des données collectées en l'espace de 8 ans couvre 4 sociétés communistes, dont 3 de l'Est et 1 des Balkans, 4 de l'Ouest et 2 du nord de l'Europe. Le grand absent est le Sud qui n'est représenté que par la Turquie. Les échantillons aléatoires, stratifiés ou non, rassemblaient de 2 672 (Danemark) à 18 116 personnes (Pologne). Toutes ces études se sont inspirées les unes des autres mais, pour l'essentiel, n'ont pas été coordonnées. En 1974, dans le cadre de l'Année de la Population, un groupe de démographie sociale des Nations-Unies s'est lancé dans un délicat exercice de comparaison qui a débouché sur une synthèse remarquable publiée en 1977 ⁴.

Comme la plupart des équipes nationales ont travaillé isolément, la convergence des thèmes n'est qu'un témoignage plus éloquent des préoccupations du temps, celles qui poussent alors les démographes à quitter leurs grands nombres, leurs mesures objectives, pour aller interroger des êtres humains. Trois thématiques émergent : il y a certes toujours le souci de décrire finement la fécondité dans tous ses paramètres d'intensité et de calendrier, mais aussi la volonté de saisir les idéaux, les désirs, les intentions concernant la dimension de la famille, et d'atteindre ce que connaissent et ce que pratiquent les gens pour contrôler leur reproduction (Girard, 1977). Les enquêtes sont aussi des produits de leur temps dans leurs sélections et biais, avec en particulier des orientations genrées implicites ou en amorce de réflexion. Les questionnaires ont généralement été soumis uniquement aux femmes, mariées, en âge de fécondité. Seuls le Danemark et la Finlande ont aussi considéré les hommes, ainsi que les femmes célibataires ⁵ ; c'est la Turquie qui présente le protocole d'enquête le plus

2. Faute de place, nous négligeons des enquêtes plus spécifiques limitées à des sous-populations, comme celle que Hubert Gérard (1970) a conduite autour de 1968 sur la fécondité des catholiques belges.

3. Rappelons le pro-natalisme qui a longtemps été la norme et la référence presque absolue de la démographie française jusque dans son institut le plus prestigieux (De Luca, 2008) ou l'impact de long terme du darwinisme social sur les démographes anglo-saxons (Hogdson, 1991).

4. Les figures 1 et 3 de cet article sont d'ailleurs directement extraites de cette synthèse, et c'est de là qu'ont été tirées les informations présentées par le tableau 1 et la figure 2.

5. En Finlande, des questions ont été posées sur les comportements sexuels.

TABLEAU 1
Les enquêtes nationales des années 1966-1972

PAYS	Date	Taille de l'échantillon	QUESTIONS	
			N	Ouvertes/ Structurées
Hongrie	1966	8800	32	S
Pologne	1972	18 116	47	S
Tchécoslovaquie	1970	3050	65	S
Yougoslavie	1970	6523	94	S/O
Angleterre/ Pays de Galles	1967	7171	104	S/O
Belgique	1966	3676	79	S/O
France	1972	2890	106	S/O
Pays-Bas	1969	3000	110	S/O
Danemark	1970	2672	79	S/O
Finlande	1971	± 1000	74	S/O
Turquie	1968	3723	213	S/O

Source: Nations-Unis (1977).

« moderne »⁶. En Angleterre, seules les femmes ont été questionnées mais on leur a demandé quelle était l'opinion de leur mari sur le nombre d'enfants, tout en sacrifiant au modèle du *male breadwinner* au point de ne pas mesurer le revenu familial mais de collecter uniquement les revenus de l'époux.

Entre désirs et opportunités, représentations et réalités : femmes, familles et fécondité dans les années 1966-1972

Il n'est bien sûr pas possible, dans le cadre de cet article, de synthétiser tous les résultats accumulés, et ce serait d'ailleurs redondant avec la publication des Nations-Unies de 1977. Mais quelques-uns nous parlent autant des représentations que des réalités de la démographie européenne au moment même où la fécondité bascule. Les transformations de la condition féminine sont d'emblée placées au cœur des mutations, même si les différentes facettes ne sont saisies que peu à peu. Le premier terme est celui de l'activité féminine sur le marché du travail qui, après avoir atteint dans les années cinquante ses minima historiques, remonte dès le début des années soixante et est immédiatement

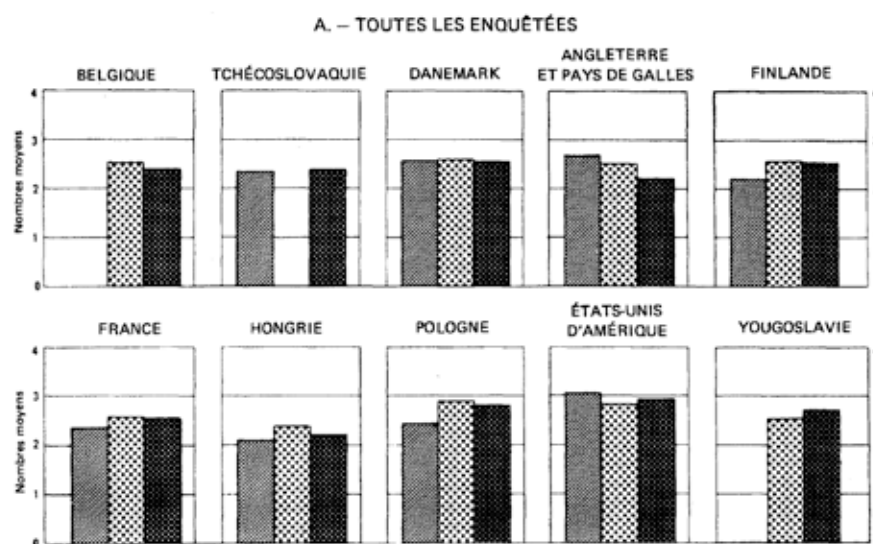
accusée de pénaliser la vie féconde. L'analyse des données d'enquête est bien plus nuancée. Il y a conscience que l'inactivité au moment du passage de l'enquêteur est peut-être due à la survenue antérieure d'enfants et qu'établir le lien de causalité a posteriori est délicat. Il y a aussi le regret que les temps partiels et temps pleins aient rarement été distingués. Globalement, activité professionnelle et nombre d'enfants sont corrélés négativement, mais la vraie dichotomie émerge lorsque davantage de variables sont croisées : « la fécondité des femmes peu instruites qui n'ont jamais travaillé est le double ou le triple de celle des femmes instruites et économiquement actives » (Nations-Unies, 1977 : 61). La seconde catégorie est à l'époque encore peu nombreuse, mais c'est bien une polarisation qui émerge parmi les femmes. Elle est cohérente avec l'expression des désirs dans un tableau qui croise également activité et degré d'instruction féminins avec, cette fois, le « nombre d'enfants prévu » (Nations-Unies, 1977 : 133).

Les démographes de l'époque ont été surpris que les enquêtées fassent dans l'ensemble fort bien la distinction entre le projet individuel et familial

6. Avec quatre questionnaires : 1) ménages 2) femmes mariées fécondes 3) leur mari 4) les collectivités rurales.

FIGURE 1

Comparaison du nombre moyen d'enfants désirés au moment du mariage, du nombre d'enfants prévu et du nombre d'enfants considéré comme idéal



Source : Nations-Unis (1977), p. 159.

(nombre d'enfants prévu ou désiré⁷) et ce qu'elles jugeaient bon pour la société (nombre idéal d'enfants) (Trent, 1980). Presque partout, l'idéal est supérieur au prévu, sauf en Turquie où les valeurs moyennes étaient respectivement de 2,89 et 5,67, montrant que dans ce pays existait une formidable attente, ou comme l'énonçait le concept de l'époque, une « demande non satisfaite » de solutions pour réguler les naissances (Ozby et Shorter, 1970). Ailleurs, les méthodes disponibles permettaient de soutenir le divorce entre des idéaux collectifs marqués par le pro-natalisme (en France surtout) et des projets féminins plus personnels, prenant leur autonomie par rapport même à leur perception de l'intérêt général.

En matière de méthodes de régulation des naissances, les données des années 1966-1972 ne sont que des instantanés au sein d'une histoire qui s'accélère. Entre 1966 et 1972, la consommation de pilules contraceptives a doublé en Belgique ! (Cliquet, 1972). Ce pays est pourtant dès 1966 un de ceux qui présentent la plus haute prévalence contraceptive. La connaissance d'au moins une méthode y est à peu près universelle (98 %) comme en France, au Danemark ou en Finlande. De l'ordre de 78 % des enquêtées en ont déjà utilisé une et presque

la même proportion (76 %) pratique la contraception au moment de l'enquête, la proximité entre ces deux chiffres étant le signe d'une transition brutale (Morsa, 1970). Le processus a été plus progressif en Finlande avec 99 % de connaissances, 90 % ayant utilisé et 77 % utilisant. C'est en France et en Turquie que le fossé entre théorie et pratique est le plus net. Dans le premier de ces pays, bien connu pour avoir été le pionnier de la première transition de la fécondité, la connaissance de la contraception est universelle et 78 % l'ont pratiquée, mais seules 64 % des répondantes utilisent – ou acceptent de déclarer utiliser – une méthode au moment de l'enquête. En Turquie, les pourcentages sont respectivement de 85, 53 et 35 %. C'est là que la distorsion entre la connaissance et la pratique est la plus forte en raison d'une carence d'offre contraceptive. En France, on ne saurait dire s'il s'agit d'une opposition entre le groupe institutionnalisé des « familles nombreuses », définies et protégées par l'État pro-nataliste (De Luca, 2008), et les autres, ou s'il s'agit d'un problème de déclaration. Le fait est que les questions sur les attitudes envers l'avortement, et plus encore celle sur sa prévalence, ont manifestement suscité des réponses réticentes et, au bout du compte, peu fiables⁸.

7. D'un point de vue socio-psychologique, il est intéressant d'observer qu'au niveau individuel les intentions (désirs, souhaits) et les prévisions concordent très bien. Cf. Girard et Roussel (1982 : 345).

8. Une brève note soulignait cette carence dès 1977 dans *Population and Development Review*, 3, 1-2, p. 157.